



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Économie et vie des entreprises

- Rouen : les très petites entreprises au cœur des immatriculations et des défaillances en 2025 – La gazette France
- 44 salariés viennent d'apprendre leur licenciement chez Saverglass au Havre : "Je m'y attendais un peu mais ça reste un choc, il faut digérer"- France 3
- Métiers qui recrutent en 2026 : en Normandie, le nucléaire va créer 2 000 postes par an – Le Parisien
- Seine-Maritime. Okaidi en difficulté : le groupe IDKids demande son placement en redressement judiciaire - Le courrier cauchois
- Renault/Ampère à Cléon : un CSE exceptionnel (et une bonne nouvelle à la clé ?)- Paris Normandie
- Fermeture de Biltoki à Rouen : pointée du doigt par les halles, la direction des Docks 76 répond - 76actu
- Le terrain est prêt, mais pourquoi cette entreprise ne peut pas s'étendre près de Dieppe ? - Infos dieppoises

Collectivités locales et équipements publics

- Définitivement condamné et inéligible, un ancien maire continue pourtant de tirer les ficelles à l'ouest de Rouen – Le Poulpe
- Plus de fonds, mais aussi plus de visibilité : dix ans après la réunification de la Normandie, qu'est-ce qui a changé ? – France info
- Saint-Romain-de-Colbosc. Une convention signée pour soutenir deux associations majeures – Le courrier cauchois

EPR2 – Penly

- Pourquoi cette enquête publique près de Dieppe fait grincer des dents plusieurs associations – Infos dieppoises

Services de l'État

- Fermeture administrative du club Le So à Rouen : le recours rejeté une nouvelle fois – Paris Normandie
- Réouverture anticipée de la discothèque Le So à Rouen : la justice a tranché – France 3
- Fermeture du « So Club » à Rouen : le juge des référés confirme la sanction administrative – InfoNormandie
- Le "So Club" restera fermé, le tribunal administratif de Rouen rejette le recours déposé par l'établissement – ICI
- Incendie de Bolloré Logistics : pourquoi les concentrations en lithium dans les eaux souterraines ont-elles augmenté ? – Ici Normandie
- Fermeture administrative du bar-discothèque So Rouen : la justice rejette la demande de suspension - 76actu

Santé

- Les trente lits de gériatrie de l'hôpital de Dieppe seront redéployés dans d'autres services – Ici
- Un hôpital sur trois dans le rouge, pénurie de médecins, urgences sous tension : Comment se porte la santé de Normandie ? - France3

Éducation

- Normandie. 303 postes d'enseignants pourraient être supprimés à la rentrée – Le courrier cauchois
- Plus de 300 postes supprimés dans les écoles, collèges et lycées de Normandie à la rentrée 2026 – Paris Normandie

Mobilisation

- Rouen. Des policiers appellent à une mobilisation citoyenne ce samedi – Le courrier cauchois

Sécurité

- Podcast "L'invité du mercredi". A Rouen, "il faut gonfler les effectifs de la police municipale", selon Karim Bennacer d'Alliance - Tendance Ouest
- Victime de menaces de mort, le maire de ce village près du Havre, sous le choc, se décide à parler – Paris Normandie
- Une cheminée menace de tomber sur la chaussée, rue Rollon, à Rouen – Paris Normandie
- Après Crans-Montana, davantage de contrôles dans les bars de Rouen, déjà meurtrie par le Cuba Libre – 76actu

Travaux / Aménagements

- Montivilliers. Des travaux pour colmater des fuites à Sibran – Le courrier cauchois
- Gruchet-le-Valasse : la démolition de l'ancien bâtiment Bretelle va bousculer le centre-bourg – Paris Normandie
- Gruchet-le-Valasse. Démolition des entrepôts Bretelle : où se garer ? - Le courrier cauchois
- Dix ans après, le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie à Valmont se concrétise – Paris Normandie

Mobilité

- Les ZFE de Rouen et du Havre obtiennent un nouveau sursis : on vous explique pourquoi - 76actu

Solidarité - égalité

- « 8 mois que je dors sous la tente... » Au Havre, reportage lors d'une maraude de la Croix-Rouge – Paris Normandie
- "Il y a des enfants qui arrivent avec le ventre vide" : près d'Elbeuf, la Ville remet les élèves à égalité – Journal d'Elbeuf

Municipales 2026

- Municipales 2026. À Neufchâtel-en-Bray, Joël Lacaille veut plus de transparence sur les dossiers- Paris Normandie

- Municipales. Édouard Philippe candidat à sa réélection : « Je veux continuer à faire avancer Le Havre » - Paris Normandie

Acteurs publics

- Mission sur les primes dans la fonction publique : le gouvernement revoit sa copie pour prévenir l'incendie
- Fonction publique : l'exécutif écarte le non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite
- Les associations d'élus pressent Matignon de finaliser la réforme des hauts fonctionnaires territoriaux

Rouen : les très petites entreprises au cœur des immatriculations et des défaillances en 2025

Chloé Guérout

5-6 minutes



Identifiez vous, pour sauvegarder ce article et le consulter plus tard !



© La Gazette France

Après l'installation de huit nouveaux juges, le président du tribunal de commerce de Rouen, Louis-Jacques Urvoas, a présenté, mercredi 21 janvier, le bilan de l'année 2025. Le greffe a procédé à l'immatriculation de 2 141 personnes physiques, «à plus de 95 % des micro-entreprises», précise-t-il, soit une hausse de 15% par rapport à 2024. Parallèlement, 1 949 sociétés commerciales ont été immatriculées, un niveau stable sur un an.

En matière de contentieux, 339 jugements ont été rendus, dont 192 décisions statuant sur le fond, un volume comparable à celui de l'année précédente. La durée moyenne des procédures s'est

établie à 5,6 mois, un délai jugé satisfaisant et identique à celui observé en 2024.

Des procédures collectives en progression

Le tribunal de commerce a ouvert 670 procédures collectives en 2025, soit une hausse de 6% sur un an, *«qui doit s'analyser en deux composantes»*, souligne Louis-Jacques Urvoas.

La première concerne *«les ouvertures après cessation de paiement par les entreprises»*. 380 déclarations ont été enregistrées, en baisse de 6% par rapport à 2024. *«Cette baisse, constatée depuis l'été 2025, est la première observée depuis le creux de 2020 et 2021 lié au Covid. Ainsi, malgré un climat économique toujours morose, les défaillances d'entreprises du territoire semblent refluer depuis l'été en concernant principalement les très petites entreprises»*, observe le président.

La seconde source d'ouverture repose sur *«les assignations de créanciers, pour l'essentiel les créanciers fiscaux et sociaux»*. Leur nombre atteint 302 dossiers, en hausse de 6% sur un an. *«Elles concernent pour l'essentiel des entreprises individuelles et des TPE, qui n'ont plus d'activité économique ni de salarié après avoir cessé leur activité pendant les crises successives. Elles débouchent sauf exception sur des liquidations judiciaires, sans impact ni sur l'économie, ni sur l'emploi du territoire.»*

Au total, les procédures collectives ont concerné 1 385 salariés en 2025, contre 2 252 l'année précédente. *«Alors que 2024 avait connu une accélération des difficultés des PME, voire des ETI, la forte baisse des emplois concernés montre que les difficultés se sont concentrées en 2025 sur les entreprises les plus petites»*, analyse Louis-Jacques Urvoas.

L'amiable renforcé

Certains secteurs restent particulièrement exposés, au premier rang desquels le commerce et l'hébergement-restauration. *«Le commerce demeure lourdement impacté par la faiblesse de la consommation, la concurrence du commerce en ligne et l'évolution des comportements d'achat»*, note le président, qui cite également le transport, *«notamment les entreprises spécialisées dans le dernier kilomètre»*.

Pour le président du tribunal de commerce de Rouen, la priorité

demeure le recours au mode amiable. Sur 352 affaires traitées en 2025, 75 ont été orientées vers cette voie. 41 ont abouti à un protocole d'accord. *« Cette montée en puissance de l'amiable s'appuiera notamment sur la formation de nos juges. [...] Nous poursuivrons notre effort de mobilisation des dirigeants le plus en amont possible, en nous appuyant sur les procédures amiables pour mieux anticiper les difficultés et prévenir les cessations de paiement »*, conclut Louis-Jacques Urvoas.

44 salariés viennent d'apprendre leur licenciement chez Saverglass au Havre : "Je m'y attendais un peu mais ça reste un choc, il faut digérer"

Écrit par Manon Loubet

3-4 minutes

Fin janvier 2026, 44 personnes ont appris qu'ils étaient licenciés de la verrerie Saverglass au Havre (Seine-Maritime). 50 salariés ont déjà quitté l'entreprise en départ volontaire. Des interrogations persistent quant à la pérennité du site.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

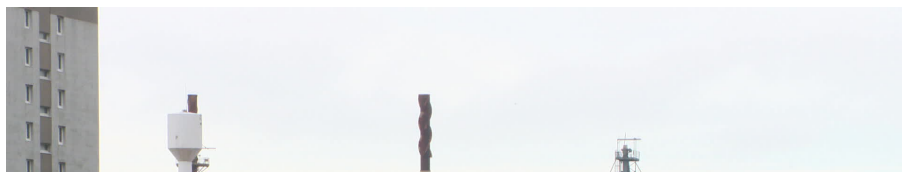
[Notre politique de confidentialité](#)

À l'entrée du Havre, l'historique verrerie de Graville fume encore mais avec beaucoup moins de salariés. 50 ont déjà quitté l'entreprise en départ volontaire et la semaine dernière, 44 ont été convoqués pour apprendre qu'ils seront licenciés.

"Ils m'ont annoncé effectivement que j'allais être licenciée donc après je m'y attendais un petit peu mais ça reste un choc, assure Cynthia Leroy, salariée chez Saverglass depuis 2020. Il faut digérer même si on s'y attend, on n'est jamais vraiment prêt en fait à être licencié mais bon on encaisse le choc."

VIDÉO. Reportage de Danilo Comodi et Hervé Guiraudou :

durée de la vidéo : 00h01mn44s





Un plan social chez Saverglass au Havre • ©Hervé Guiraudou/FTV

Salariés concernés et délégués syndicaux viennent de rencontrer leur avocat. D'abord, pour vérifier la conformité des critères de sélection qui ont désigné les personnes visées par les licenciements. Ils recevront néanmoins une proposition de reclassement en interne. Mais beaucoup regardent déjà ailleurs.

"On essaie de se projeter pour pouvoir penser un peu à l'avenir et essayer de garder un peu de motivation malgré les temps qui courent, confie David Jacques, salarié depuis 2016 chez Saverglass. Mais après, on a toujours un doute vu le contexte actuel avec la conjoncture économique de savoir si on aura les capacités et on aura les possibilités de retrouver un emploi par la suite."

Dans la négociation du plan social, un congé de reclassement a été obtenu pour préparer au mieux les reconversions.

Dans l'usine, la production ne tourne plus que sur un seul four très énergivore. La direction s'est engagée à le moderniser vers un mode hybride. C'est indispensable pour répondre aux exigences environnementales et diminuer les factures d'énergie.

Mais ne voyant rien venir, les syndicats sont sceptiques. *"Quand on n'a pas de réponse concrète sur quel type de four, quel financement, quel coût, il y a forcément des interrogations sur la pérennité du site"*, souffle Dimitri Grenier, délégué syndical CGT chez Saverglass.

Au final, plus de 100 postes seront perdus à la verrerie. Encore des emplois industriels en moins dans la région havraise.

Avec Danilo Comodi et Hervé Guiraudou

Métiers qui recrutent en 2026 : en Normandie, le nucléaire va créer 2 000 postes par an

Par Bertrand Fizel Le 27 janvier 2026 à 08h08

6–8 minutes

La Normandie va connaître [une vague d'embauches](#) absolument exceptionnelle dans les dix ans qui viennent. C'est l'industrie et en particulier [le secteur de l'énergie](#) qui va fournir à la région son plus gros contingent de recrutements. Pas moins de 30 000 créations de postes sont annoncées. Et parmi eux, 10 000 seront affectés [à la construction et au fonctionnement des deux réacteurs EPR de Penly \(Seine-Maritime\)](#). 1 000 personnes travaillent déjà sur la préparation du chantier. Il y en aura 1 000 supplémentaires dès cette année 2026. La moitié est déjà salariée d'entreprises de génie civil, intervenant sur ce chantier.

En plus de ceux-là, 350 postes supplémentaires seront créés, ainsi que 200 postes d'intérim, en majorité réservés à des locaux. « Il s'agit pour l'instant de dégager la falaise et de préparer la digue et les fondations qui accueilleront les réacteurs et l'ensemble du dispositif industriel », explique Alban Verbecke, directeur de l'action régionale EDF en Normandie.

EDF met par ailleurs un point d'honneur à favoriser l'accès au travail à ceux qui en sont parfois les plus éloignés. Au cours de cette seule année à venir, 290 demandeurs d'emploi dont 70 bénéficiaires du RSA, seront ainsi formés aux métiers du génie civil, à la sécurité du site, à la logistique ou encore au nettoyage industriel. Un recrutement identique est à attendre chaque année jusqu'en 2028. Ensuite, le béton sera coulé. On entrera alors dans une phase opérationnelle. Et ce ne sont alors pas moins de... 2 000 nouveaux salariés par an qui intégreront le site !

Le baromètre des offres d'emploi en Normandie

- Taux de chômage au 3e trimestre 2025 (Insee) : 7,3 %

- Salaire net mensuel moyen en ETP dans le secteur privé en 2025 (Insee) : 2 432 euros
- Marché invisible (part des emplois pourvus sans annonce) : 61 %

Top 3 des qualifications les plus recherchées (offres publiées)

- Employé de ménage : 16 392
- Aide-soignant : 13 187
- Technicien de maintenance : 9 397
- Infirmier : 9 179
- Vendeur (détail) hors alimentaire : 8 559

Top 3 des secteurs d'activité les plus demandeurs (offres publiées)

- Services administratifs et de soutien : 173 274
- Santé humaine et action sociale : 42 893
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques : 38 652
- Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles : 30 999
- Industrie manufacturière : 18 565

Top 5 recruteurs (offres publiées)

- Safran Nacelles : 11 248
- Carrefour Hypermarchés : 3 395
- Naval Group : 2 236
- Orano Demantelement : 1 712
- Domusvi Domicile : 549

Top 5 des métiers du marché invisible

- Employé de libre-service : 18 706
- Agent administratif : 13 762
- Maçon : 13 244
- Employé de ménage : 12 749
- Ouvrier d'exécution travaux publics : 9 868

Source : Randstad (janvier à décembre 2025)

« Une telle montée en puissance se prépare dès maintenant. On s'apprête à lancer progressivement 250 formations pour 2 500

étudiants, toujours en génie civil, mais aussi en électromécanique ou encore en électricité », poursuit-il.



Newsletter Ça me rapporte

La newsletter qui améliore votre pouvoir d'achat.

Des formations pour des métiers aussi variés que canaliseurs, grutiers, chauffeurs de bus, ingénieurs, coffreurs ou encore maçons, ouvrent progressivement. « Pour autant, on ne vient pas dépouiller les entreprises locales, rassure Alban Verbecke. Sur l'ensemble de nos recrutements à venir, pas moins de 3 500 à 4 000 personnes sont aujourd'hui éloignées de l'emploi. »

Entre 3 000 et 4 000 euros net pour un grutier

Côté rémunération, la promesse est à la mesure de cette vague d'embauches hors norme. « Les salaires dans notre secteur sont en moyenne supérieurs de 20 à 30 % par rapport à d'autres activités. Et les perspectives d'évolution sont considérables. Un salarié de génie civil peut commencer à 2 000 euros net sans les primes, un soudeur peut rapidement gagner 3 000 euros voire plus, et un grutier peut espérer entre 3 000 et 4 000 euros net ! »

D'autres métiers seront aussi progressivement recherchés, notamment en mécanique, en prémontage ou en électricité. À plus long terme, les personnes embauchées pourront évoluer sur d'autres sites en mutation comme à Gravelines ou ailleurs et entamer une carrière nationale. Certains seront aussi appelés à rester à Penly puisque pas moins de 3 000 salariés seront pérennisés pour exploiter et maintenir les réacteurs lorsqu'ils seront opérationnels.

Ces entreprises recrutent aussi en Normandie

- **Naval Group, Cherbourg (Manche)** : 400 postes
- **Hermès, Colombelles (Calvados)** : 300 postes
- **Normandie Hydroliennes, Colombelles (Calvados)** : 200 embauches

Notre guide « Qui recrute en 2026 »

- [« Quels nouveaux emplois l'IA va-t-elle créer ? »](#)
- [Entre 25 000 et 30 000 postes dans l'aéronautique](#)
- [L'industrie de la défense embauche, des métiers manuels aux ingénieurs](#)
- [40 000 postes à saisir dans le secteur bancaire](#)
- [Enedis recrute plus de 3 000 personnes](#)
- [SNCF, RATP... 5 secteurs avec des milliers de postes à saisir](#)
- [En Île-de-France, la Ville de Paris propose 5 000 postes](#)
- [En Paca, plus de 500 offres d'emploi à l'aéroport de Nice](#)
- [Dans les Hauts-de-France, Sauces & Créations recrute pour sa nouvelle usine](#)
- En Normandie, le nucléaire va créer 2 000 postes par an
- [En Bretagne, plus de 700 emplois dans le secteur de la pêche](#)
- [Dans les Pays de la Loire, la maroquinerie recherche ses talents](#)
- [En Nouvelle-Aquitaine, les plats cuisinés haut de gamme font recette](#)
- [Dans le Grand-Est, moins de plastiques à usage unique, plus de jobs](#)
- [En Auvergne-Rhône-Alpes, Amazon va embaucher 3 000 CDI](#)
- [En Centre-Val de Loire, Hervé Thermique recrute entre 250 et 300 salariés](#)
- [En Occitanie, des dizaines de milliers d'emplois dans l'artisanat](#)
- [En Corse, le centre hospitalier de Bastia recherche 45 soignants](#)
- [En Outre-mer, les cliniques privées et les grands chantiers embauchent](#)

Région par région, secteur par secteur, découvrez notre

dossier spécial sur les entreprises et les filières qui

embauchent en 2026. Nous avons disséqué le marché de l'emploi dans l'Hexagone, avec les chiffres fournis par le groupe Randstad France. Cet acteur majeur du recrutement a recueilli un très grand nombre de données issues de différentes sources (Groupe Randstad France, France Travail, Insee, Dares, Acof, Jobfeed, Trendeo...) et les a modélisées pour apporter une vision claire et précise de la situation en France au travers de toutes ses composantes (marchés visible et invisible). De quoi vous aider à vous décider, vous orienter ou vous reconvertir.

Seine-Maritime. Okaïdi en difficulté : le groupe IDKids demande son placement en redressement judiciaire

Laurent Fillocque

1-2 minutes

Le groupe IDKids, fondé en 1996 et basé à Roubaix, traverse une période économique délicate. Spécialisé dans l'univers de l'enfant, il a officiellement demandé son placement en redressement judiciaire afin de geler ses dettes et tenter d'assurer la poursuite de ses activités. L'audience doit se tenir le 3 février prochain.

Cette procédure concerne 270 succursales en France, représentant près de 2 000 salariés. Dans notre secteur, plusieurs boutiques Okaïdi sont implantées, à Fécamp, Barentin, Montivilliers ou encore Rouen, témoignant de l'ancrage de la marque dans les centres commerciaux et centres-villes normands.

Une concurrence de plus en plus forte

Dans un communiqué, le groupe évoque "*un environnement économique tendu*", marqué par la montée en puissance des enseignes à bas prix, du marché de la seconde main et de l'ultra fast-fashion.

Les magasins franchisés, les filiales étrangères ainsi que la marque Jacadi ne sont pas concernés par la procédure. Pour l'heure, l'activité se poursuit normalement dans les boutiques.

Renault/Ampère à Cléon : un CSE exceptionnel (et une bonne nouvelle à la clé ?)

Paris Normandie

3–4 minutes

Une annonce de Renault Group pour le site de production Ampère à Cléon ? Un CSE exceptionnel se réunit ce mercredi 28 janvier 2026. Des annonces autour de nouvelles productions sont attendues.



Publié: 28 Janvier 2026 à 06h05 Temps de lecture: 1 min

Une nouvelle annonce pour le site Ampère à Cléon, filiale électrique de Renault Group ? Selon nos informations, un Comité social économique (CSE) extraordinaire se réunit ce mercredi 28 janvier 2026 en matinée.

Contacté, le siège de Renault Group ne confirme ni n'infirme l'information. Du côté syndical, ni [Force ouvrière](#) ni la CGT ne souhaitent s'exprimer afin d'éviter un « *délit d'entrave* ».

Est-ce pour évoquer la possible arrivée de la production de drones militaires ? Ou pour revenir sur l'annonce d'une réintégration du site cléonnais dans le giron Renault ?

De la Chine vers Cléon ?

Selon des sources concordantes, il s'agirait d'une troisième voie plus étonnante : l'arrivée, sur les lignes de productions de la région d'Elbeuf, des moteurs électriques de la R5 entrée de gamme. Une évolution étonnante, lesdits moteurs devaient être achetés en Chine à Shanghai e-Drive. L'arrivée d'une telle ligne de production

pourrait garantir [un volume d'activité](#) conséquent jusqu'en 2030.

Et donnerait des gages de pérennité du site aux employés, inquiets depuis plusieurs mois des liens développés entre [le groupe et la Chine](#) sur la question des motorisations électriques.

Lire aussi

[Près d'Elbeuf, plusieurs locaux municipaux fermés après une importante fuite d'eau](#)

[Près d'Elbeuf, un premier salon du mariage pour préparer le grand jour en toute sérénité](#)

[Aux assises à Évreux, la longue, surprenante et ratée confession du braqueur en série](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

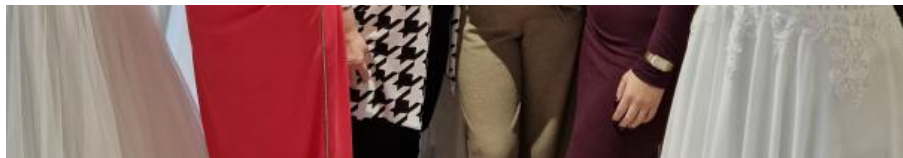
Ça se passe aussi à

[Elbeuf](#)



[Près d'Elbeuf, plusieurs locaux municipaux fermés après une importante fuite d'eau](#)





[Près d'Elbeuf, un premier salon du mariage pour préparer le grand jour en toute sérénité](#)



Video

[Renault/Ampère à Cléon : un CSE exceptionnel \(et une bonne nouvelle à la clé ?\)](#)



[Aux assises à Évreux, la longue, surprenante et ratée confession du braqueur en série](#)





[Près d'Elbeuf, cette Ville reconduit son aide à l'achat de vélo électrique, trottinettes et autres](#)



[Près d'Elbeuf, cette Ville prévoit d'investir peu en 2026 malgré une situation financière saine](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Fermeture de Biltoki à Rouen : pointée du doigt par les halles, la direction des Docks 76 répond

~4 minutes

En annonçant la fermeture de ses halles à Rouen, l'enseigne Biltoki n'a pas manqué d'adresser quelques tacles aux propriétaires des murs, à savoir le centre commercial des Docks 76.

Sur le même thème

[Commerce](#)

[Docks 76](#)



Le directeur des Docks 76 répond aux critiques sur la fermeture des halles Biltoki. (©Matteo Bertrand)

Par [Rédaction Normandie](#) Publié le 28 janv. 2026 à 8h10 ; mis à jour le 28 janv. 2026 à 8h36

La fermeture des Halles Biltoki, à côté des Docks 76 à Rouen, [révélée par 76actu](#), n'a pas été une grande surprise. **Les difficultés financières de l'enseigne étaient connues.** Mais, en annonçant la fermeture définitive, la direction n'a pas manqué de tacler le propriétaire des murs, à savoir l'entreprise qui gère le centre commercial voisin. **Benoît Dantec, nouveau directeur des**

Docks, répond.

« Un modèle qui ne fonctionne pas »

Le communiqué de Biltoki ne manquait en effet pas de pointer un contexte « **d'évolution défavorable de son quartier d'implantation** » et de « l'environnement des Docks », avec l'arrivée de commerces différents.

Dans le cadre d'un changement dans la clientèle visée, le tout nouveau directeur du centre commercial, Benoît Dantec, a donné sa version. Il assure que « **nous avons suffisamment accompagné Biltoki**, mais le food-court est un modèle qui ne fonctionne pas en France ».

Ce désintérêt ne se limite pas qu'à Rouen, preuve en est que même le plus grand food-court en France, [Food Society installé à Montparnasse](#) a lui aussi fermé ses portes en ce début d'année.

Certains pourraient penser que l'emplacement des Docks 76 n'était pas favorable, car excentré. Et pourtant, même dans un endroit très stratégique, ce modèle n'a pas fonctionné. C'est ce qu'avance Benoît Dantec avec un second exemple : « **Le Carrousel du Louvre**. Le modèle food-court vient d'Asie, alors c'était plus parlant pour les touristes que pour les Français. Mais lui aussi a eu quelques difficultés ».

Vidéos : en ce moment sur Actu

Et après Biltoki ?

Le modèle économique de ces halles alimentaire semble **avoir du mal à perdurer**, malgré quelques réussites par ailleurs. À Rouen, les principaux commentaires au sujet de Biltoki sont récurrents : « le coût trop élevé ne fidélise pas les clients » ; « la moitié des commerces sont toujours fermés ». Une expérience jugée « moyenne » par certains... autant de conditions qui n'ont pas aidé.

Dans la perte de cet espace de partage à Rouen, Benoît Dantec se place aux côtés des commerçants, et déplore : « **Ce sont eux les premières victimes**. J'étais à leurs côtés le jour de la fermeture, on était tous très émus ».

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Il indique cependant que « **d'autres projets sont d'ores et déjà en cours de préparation** pour rouvrir ce bâtiment avec des commerces ou des activités qui sauront plaire au plus grand nombre ».

C'est dans cette optique qu'au delà des halles, les huit magasins vides dans la galerie marchande devraient bientôt trouver preneurs.

Mattéo Bertrand

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu.](#)

Le terrain est prêt, mais pourquoi cette entreprise ne peut pas s'étendre près de Dieppe ?

5–6 minutes

Située à Varneville-Bretteville, l'entreprise PEG qui fabrique des couettes et des coussins, cherche à s'agrandir depuis cinq ans. Le terrain est prêt mais l'opération est bloquée.

Sur le même thème

[Terroir-de-Caux](#)

[Transmission d'entreprise](#)

[Travaux](#)

Article réservé aux abonnés



Alain Comalada (au centre), ex-dirigeant de PEG de l'entreprise, a expliqué sa cause devant Manon Fréon, dirigeante depuis 2024 et Hervé Morin, président de la région Normandie. ©Les Informations Dieppoises

Par [Augustin Bouquet des Chaux](#) Publié le 27 janv. 2026 à 17h59

La France est réputée pour ses problèmes administratifs. Une réputation que ne renient pas **Alain Comalada** et **Manon Féron**,

l'ex-dirigeant et dirigeante actuelle de [l'entreprise PEG](#), leader européen de la ouate et dont l'un des sites sur lequel l'entreprise confectionne des couettes et des oreillers se trouve à [Varneville-Bretteville](#) près de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#).

Voilà près de cinq ans qu'ils souhaitent bâtir sur un terrain situé en face du site varnevillais, un nouvel entrepôt. « Il s'agira surtout d'un entrepôt pour la logistique. Actuellement, nous en louons un à l'entrée de Dieppe, ce qui signifie qu'il y a beaucoup d'allers-retours de camions.

Cet entrepôt permettra de réduire l'empreinte carbone de l'entreprise » détaille Manon Féron, directrice générale de l'entreprise depuis 2024.

Un terrain constructible devenu terre agricole

Mais voilà, PEG a racheté le terrain il y a 15 ans, quand l'entreprise était dirigée par Alain Comalada. D'une superficie de deux hectares, il était alors « constructible » avant qu'il ne devienne « terre agricole » pour les services de l'État.

Un reclassement qui a bloqué le projet d'entrepôt. Il pourrait être relancé à la condition que le PLUi, le plan local d'urbanisme de la communauté de communes Terroir-de-Caux soit signé. Une formalité... que PEG attend déjà depuis cinq ans. « C'est scandaleux ! » s'insurge Alain Comalada devant Hervé Morin.

Le président de la Région Normandie, qui a subventionné PEG à hauteur de 13 375 € au titre du dispositif régional « Impulsion Conseil Stratégique » en 2022, était en visite sur le site de Varneville-Bretteville mardi 27 janvier.

15 emplois à créer

L'occasion pour Alain Comalada de lui présenter la situation que son entreprise devait vivre. « Il y a 15 ans, je pouvais construire et aujourd'hui, je ne peux plus. J'ai fait venir tout le monde, le préfet les élus, etc. Rien n'a changé. Ça fait cinq ans que nous aurions dû construire et créer 15 emplois » poursuit Alain Comalada.

L'ex-dirigeant et Manon Féron assurent également qu'un projet de micro-crèche était alors à l'étude dans la zone mais que le problème de terrain a conduit les porteurs du projet à s'installer ailleurs. « Les fouilles archéologiques ont déjà eu lieu, le terrain ne peut de toute façon plus revenir en terrain agricole » souffle une dernière fois Alain Comalada devant Hervé Morin.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Une signature qui se fait attendre

Si lui assure vouloir abandonner le projet, ce n'est pas le cas de sa fille, Manon Féron, qui est donc désormais directrice générale.

Cette situation pèse également sur le maire de Varneville-Bretteville, François Roger. Très au fait de la situation, il la déplore également.

Elle est notamment due à la grande taille de la communauté de Terroir-de-Caux, les maires des 79 communes n'avaient pas le même régime en matière d'urbanisme et c'est pour cela que la signature du PLUi a pu prendre plus de temps.

« Il y a des élus de Terroir-de-Caux qui n'ont pas compris que sans ce PLUi, personne n'allait pouvoir construire » affirme l'élue varnevillaise. La signature qui pourrait tout débloquent devrait avoir lieu au début du mois de mars, une dizaine de jours avant le premier tour des élections municipales.

30 kilos de miel en attendant

François Roger se montre prudent comme Jean-François Bloc. Le maire de Quiberville, qui était présent en tant qu'élue régional, a évoqué le contexte pré-électoral comme un frein possible à la signature du prochain plan local d'urbanisme de Terroir-de-Caux.

En attendant, PEG n'a pas laissé le terrain en jachère. « Nous y avons installé six ruches et nos abeilles ont produit, lors de la première récolte, 30 kg de miel » sourit Manon Féron. Du miel qui a été distribué aux employés lors de la cérémonie des vœux.

« Il est très bon en plus » conclut la directrice générale de l'entreprise varnevillaise. Suffisamment bon pour que les abeilles soient déplacées si le projet d'extension de PEG était enfin mené à son terme.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Définitivement condamné et inéligible, un ancien maire continue pourtant de tirer les ficelles à l'ouest de Rouen

Auteur Manuel Sanson

15-20 minutes

Décidément, Thierry Chauvin ne lâche rien. L'ancien maire centriste de Saint-Martin-de-Boscherville, condamné à deux reprises par la justice pénale pour prise illégale d'intérêts et déclaré inéligible pour trois ans, continue pourtant d'occuper le terrain politique plus ou moins discrètement.

Thierry Chauvin ne fait pas profil bas, loin de là, bien que la décision soit définitive depuis 2024 après le rejet de son pourvoi en cassation. Selon les informations du *Poulpe*, l'ancien maire continue de jouer un rôle public et politique à l'échelle de la commune voire au-delà.

« *C'est peu de dire que la maire actuelle est complètement à sa botte* », expose un fin connaisseur du village de Saint-Martin-de-Boscherville prenant comme exemple l'inauguration de l'extension de la mairie à laquelle Thierry Chauvin assistait, sans que l'on sache vraiment à quel titre, et lors de laquelle il a même prononcé un discours devant les personnalités invitées, dont Catherine Morin-Desailly, sénatrice centriste de Seine-Maritime.

Interrogée sur ce point, Sylvie Bourgeois, actuelle maire de la commune ayant succédé à l'élus condamné, n'y trouve rien à redire au motif que la nouvelle salle du conseil municipal a été baptisée du nom de l'ancien maire Hubert Saint, décédé en 2023 et que « *Thierry Chauvin était l'un de ceux qui le connaissait le mieux* ».

Dans la même veine, on l'a également aperçu sur la photo officielle en compagnie de plusieurs élus et de responsables du SDIS 76 à l'occasion de la pose de la première pierre du futur centre d'incendie et de secours de Saint-Martin-de-Boscherville.

Thierry Chauvin ne manque par ailleurs aucune réunion du conseil

municipal. Il y assiste depuis l'espace réservé au public et publie sur les réseaux des comptes rendus fournis et précis de chaque réunion. « *Il est clair qu'il continue de jouer un rôle politique à Saint-Martin* », témoigne un édile de la métropole de Rouen, convaincu que « *l'actuelle maire prend attache avec lui sur les dossiers importants de la commune* ». « *À sa place, je me ferais tout petit* », s'offusque notre interlocuteur. Manifestement, ce n'est pas dans le tempérament du personnage.

"Je n'exerce aujourd'hui aucun rôle officiel, institutionnel ou décisionnel, que ce soit dans une campagne électorale, au sein d'une collectivité ou d'un groupe politique"

« *Je n'exerce aujourd'hui aucun rôle officiel, institutionnel ou décisionnel, que ce soit dans une campagne électorale, au sein d'une collectivité ou d'un groupe politique. Je ne suis à l'initiative d'aucune candidature et je ne participe à aucune instance de décision ou d'arbitrage. Les candidatures et les choix politiques relèvent exclusivement des personnes élues et des équipes concernées* », fait savoir Thierry Chauvin par SMS, tentant de déminer le terrain sur les informations glanées par *Le Poulpe* au fil des mois.

« *Thierry Chauvin est mon ami* » se défend Sylvie Bourgaïs. « *Et je peux avoir besoin de ses conseils, notamment en matière de travaux* », renchérit-elle. Déclaration plutôt cocasse à la lecture de l'arrêt de condamnation de la cour d'appel de Rouen (lire ci-contre). Et de ne voir aucun obstacle à sa prise de parole quasi officielle lors de l'inauguration de l'extension de la mairie. « *Personne n'a été choqué* », poursuit tranquillement l'édile.

« *Thierry Chauvin continue d'envoyer des courriels à certains adjoints pour leur dire quoi faire concernant certains dossiers* », affirme ensuite un conseiller municipal sous couvert d'anonymat. Si Sylvain Godu, premier adjoint en charge des travaux, de l'urbanisme et de l'entretien, admet avoir des conversations avec Thierry Chauvin, il conteste tout interventionnisme de l'ex-maire dans la conduite des affaires municipales.

« *J'ai pu avoir, de manière ponctuelle, des échanges à caractère technique ou informatif avec des élus ou des responsables institutionnels, sans mandat, sans délégation et sans rôle de négociation ou de décision. Ces échanges ne sauraient être*

assimilés à une quelconque influence politique », considère de son côté Thierry Chauvin.

« Il est encore très présent. Il appelle les uns et les autres », dénonce un informateur proche de la municipalité. Selon lui, l'ex-maire se serait récemment fendu d'un appel aux instances du SDIS 76 pour *« mettre la pression »* afin que l'inauguration du nouveau centre d'incendie et de secours évoqué supra puisse avoir lieu avant l'élection. Ce qui ne devrait pas pouvoir se faire, selon nos informations, un contentieux étant en cours entre le SDIS et la Métropole pour une question de gros sous.

« J'ai envoyé un message », confirme Sylvie Bourgeois mais elle prétend tout ignorer d'un éventuel contact entre Thierry Chauvin et le président du SDIS 76. Auprès du *Poulpe*, l'ex-maire ne dément pourtant pas l'existence de ce contact.

Il entend toujours *« agir pour la commune »*, comme en atteste une énième lettre ouverte distribuée en avril dernier dans les boîtes aux lettres des Boschervillais.

« Si comme moi, vous souhaitez investir votre énergie pour l'avenir de notre commune, je vous invite à vous manifester. Il est crucial de trouver de nouvelles forces vives et un véritable désir d'engagement, tout en capitalisant sur l'expérience des élus actuels. Nous devons aussi veiller à maintenir une parité équilibrée », ajoute-t-il avec, explicitement, dans le viseur l'élection municipale de mars prochain.

Dans sa missive, l'ancien édile annonçait la création d'une nouvelle boîte mail invitant les Boschervillais à s'investir à ses côtés *« pour réfléchir ensemble à l'avenir de notre commune »*. Quelques jours plus tard, Thierry Chauvin crée une Page Facebook spécifique où il publie une copie de sa lettre et où il s'exprime, entre autres, sur la vie municipale et des projets locaux. Certains contenus de cette nouvelle Page ont même été partagés sur le compte officiel de la ville, suscitant quelques réactions contrastées en interne.

D'après nos informations, un conseiller municipal, issu de la liste unique élue lors des élections organisées après la démission de Thierry Chauvin ordonnée par le préfet, a interpellé la municipalité au sujet de ce repost au regard de *« l'actualité récente »* concernant Thierry Chauvin, autrement dit sa condamnation définitive.

Contacté, cet élu n'a pas souhaité répondre aux questions

du *Poulpe*.

Selon des documents internes à la mairie que *Le Poulpe* a pu consulter, décision est alors prise de ne plus procéder à ce type partage. « *Ce qui peut être embêtant, c'est que le contenu partagé provient de la page "Bien vivre à Saint-Martin" qui a, me semble-t-il, été créée pour parler ensemble de l'avenir du village en vue des élections* », concède une adjointe au maire.

Au cours de la discussion, l'épouse de Thierry Chauvin, qui siège au conseil municipal depuis la démission forcée de son mari, intervient et s'offusque de la mise en cause implicite de son compagnon. En tout état de cause, l'ombre de Thierry Chauvin plane toujours sur les affaires de la municipalité, d'autant plus depuis l'arrivée de sa compagne au sein de la majorité municipale.

« *S'agissant de mon épouse, elle exerce son mandat municipal en toute indépendance. Je ne dispose d'aucune information privilégiée par son intermédiaire* », expose benoîtement l'ex-maire sans réellement convaincre.

« *Tant que ses supporters ne seront pas battus et exclus de la mairie, Thierry Chauvin sera présent* », commente auprès du *Poulpe* un fin connaisseur des arcanes de la commune.

Un habitant de Saint-Martin témoigne l'avoir vu « *très présent* » sur les bords de Seine en lien avec le projet controversé de voie verte. Ou encore en pleine discussion avec les représentants d'une société de travaux publics associée à un chantier sur la route de Duclair. De toute évidence, l'ancien élu s'agrippe encore.

Tout récemment, il s'affichait aux côtés de la maire officielle de Saint-Martin-de-Boscherville lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la commune de la Bouille. On le voit aussi sur Facebook en pleine conversation avec la sénatrice de Seine-Maritime Catherine Morin-Desailly, également présente. Et encore là aux vœux du maire de Canteleu.

"Il a été décidé qu'il poursuive ses conseils, sa présence et son expertise au sein de ce groupe mais sans rôle décisionnel"

Omniprésent, Thierry Chauvin l'est toujours. Et pas qu'à Saint-Martin. Selon nos informations, l'ancien maire continuerait de siéger au sein du groupe métropolitain, "Construire ensemble", réunissant plusieurs maires de petites communes de

l'agglomération.

Interrogé, Jean-Marie Royer, président du groupe et par ailleurs maire d'Hénouville, confirme. « *Il a été décidé qu'il poursuive ses conseils, sa présence et son expertise au sein de ce groupe mais sans rôle décisionnel* », explique-t-il arguant du fait que Thierry Chauvin avait « *constitué ce groupe* » en 2020.

« *Il arrive que Thierry Chauvin ne soit pas sur la même position que Sylvie Bourgaïs* », témoigne encore Jean-Marie Royer pour battre en brèche l'idée que l'actuelle maire de Saint-Martin-de-Boscherville serait sous sa coupe.

Aujourd'hui, ce groupe de maires de petites communes joue un rôle stratégique assurant à Nicolas Mayer-Rossignol une majorité - fragile - au conseil métropolitain, ce qui démontre peut-être pourquoi [le maire de Rouen avait mis beaucoup de temps à lâcher Thierry Chauvin alors qu'il était visé par une enquête pour des faits de prise illégale d'intérêts.](#)

Selon nos informations qui témoignent encore de son implication politique locale, Thierry Chauvin serait désormais à la manoeuvre aux côtés de Nicolas Amice, maire de Saint-Pierre de Manneville, pour la création d'un nouveau groupe à l'occasion de la séquence électorale de 2026, nouveau groupe susceptible cette fois de se ranger du côté de l'opposition métropolitaine, emmenée par Laurent Bonnaterre et Marine Caron.

D'après nos renseignements, Thierry Chauvin et Nicolas Amice ont récemment rencontré le président de la Métropole Nicolas Mayer-Rossignol pour évoquer la recomposition politique à venir à l'issue du scrutin de mars prochain.

Pour sa part, Sylvaine Santo, vice-présidente à la Métropole pour les petites communes, assure au *Poulpe* ne plus avoir eu « *le moindre contact* » avec Thierry Chauvin depuis sa démission forcée.

« *Nous rencontrons le président lors de cérémonies de vœux, d'animations... mais pas dans le cadre d'un entretien officiel* », tente de déminer Nicolas Amice, admettant toutefois « *comprendre* » que la question du rôle exact de Thierry Chauvin dans la vie politique locale se pose.

« *Il ne m'est pas interdit d'avoir des contacts ou des échanges avec des personnes engagées dans la vie publique locale, dans le respect du cadre légal* », appuie Thierry Chauvin, sans pour autant

nier avoir récemment rencontré le président de la Métropole.

En tout état de cause, sur la base de différents documents, *Le Poulpe* a pu se faire confirmer qu'un projet de nouveau groupe métropolitain était bien à l'ordre du jour. Le tandem Nicolas Amice/Thierry Chauvin s'active depuis déjà de longs mois.

Thierry Chauvin n'entend pas quitter la vie publique et politique. Il y a quelques mois, on l'aurait vu siéger dans les instances du parc régional des Boucles de la Seine aux côtés du représentant officiel de Saint-Martin-de-Boscherville, ce qui aurait fait sursauter plus d'un participant.

Au printemps 2025, lors d'une rencontre officielle à Hénouville réunissant élus et techniciens et portant sur la gestion des remontées des eaux de la Seine, on aperçoit également Thierry Chauvin aux côtés du président d'une association syndicale autorisée qui serait selon l'une de nos sources, « *l'un de ses proches, habitant de Saint-Martin-de-Boscherville* ». « *Thierry Chauvin exerce auprès de l'association une mission officieuse de conseiller technique* », poursuit notre source.

En vue de la prochaine élection municipale à laquelle il entend participer de manière active, et compte tenu du fait que Sylvie Bourgeois a récemment annoncé ne pas vouloir se représenter, Thierry Chauvin aurait appuyé la candidature de la 2ème adjointe Béatrice Lefrançois.

Selon le témoignage d'une source proche de la municipalité, Thierry Chauvin aurait déjà participé à une réunion de préparation de cette future liste.

« *La nouvelle liste en cours d'ébauche, c'est toujours la liste Chauvin* », tranche une source proche de la municipalité. « *Très clairement, Thierry Chauvin fait la com' de la candidate* », commente un fin observateur de la vie politique locale. Bien que la candidate elle-même se fasse très discrète. Contactée par *Le Poulpe*, elle n'est d'ailleurs pas revenue vers nous.

Béatrice Lefrançois aurait confié, en termes sybillins, à plusieurs interlocuteurs qu'elle continuerait, en cas de victoire, à faire appel aux services de Thierry Chauvin sur les dossiers bâtimentaires ou métropolitains. « *Il n'est jamais intervenu* », assure pour sa part Sylvie Bourgeois concernant la préparation de sa liste pour les législatives de 2024.

Difficile d'y croire tant Thierry Chauvin reste omniprésent dans la

vie politique locale et sur les réseaux sociaux. *« Ces derniers mois, il a entendu parler d'une liste concurrente qui pourrait voir le jour et il sort du bois »*, ironise une source proche de la mairie. Marie Leroux, jeune avocate rouennaise, a en effet annoncé sa candidature face à la liste soutenue par le clan Chauvin.

Jointe par *Le Poulpe*, elle n'a pas souhaité s'exprimer dans le cadre de cet article.

Plusieurs de nos interlocuteurs évoquent l'hypothèse que Thierry Chauvin anticiperait déjà une possible démission en bloc du conseil municipal en 2027 qui lui permettrait d'être réélu à l'issue de sa période d'inéligibilité. *« Je ne me projette pas dans des scénarios hypothétiques futurs et reste attentif à respecter strictement le cadre légal qui m'est applicable, tout en continuant à vivre et à m'engager comme citoyen dans mon territoire de manière responsable »*, assure-t-il aujourd'hui laissant ouvertes toutes les voies.

Sauf si Thierry Chauvin se retrouvait une nouvelle fois dans le viseur de la justice. [Il y a quelques mois, l'ancien maire de Sanary-sur-Mer, condamné à une peine d'inéligibilité à la suite d'une condamnation principale pour le délit de favoritisme, s'est retrouvé mis en examen pour les délits d'immixtion dans une fonction publique et de violation d'une peine complémentaire.](#)

Le maire de Sanary est en effet soupçonné d'être intervenu dans les affaires municipales en dépit de sa condamnation.

« La peine d'inéligibilité prononcée à mon encontre m'interdit de me présenter à une élection et d'exercer un mandat électif. Elle ne m'interdit en revanche, ni de m'exprimer, ni d'échanger, ni de m'engager à titre citoyen, associatif ou bénévole, dans le respect strict du cadre légal », argue pour sa part Thierry Chauvin.

« Il est toujours dans l'action municipale. Il suffit de lire son Facebook dans lequel il frise au quotidien le ridicule »

Par son omniprésence dans la vie publique locale, Thierry Chauvin s'expose-t-il à de telles poursuites ? Sollicitée il y a plusieurs mois, la préfecture de Seine-Maritime indiquait ne pas disposer d'éléments quant à une éventuelle violation de sa peine d'inéligibilité. De son côté, le parquet de Rouen précise n'avoir été saisi d'aucun élément relatif à une fausse exécution de la peine

d'inéligibilité de Thierry Chauvin.

Selon nos informations, un courrier anonyme a pourtant été adressé à différents élus du secteur ainsi qu'à la représentation de l'État. On y voit une photo de Thierry Chauvin affublé d'un nez rouge.

« Il est toujours dans l'action municipale, conseil (sic) pour ne pas dire décide de beaucoup de choses. Il suffit de lire son Facebook dans lequel il frise au quotidien le ridicule », développe entre autres la missive signée de *« Boschervillais déterminés à lutter contre les magouilleurs et les magouilles »*.

Une source proche de services de l'État évoque *« plus une faute politique que pénale »*. *« Aux électeurs de sanctionner cela lors des prochaines élections s'ils le jugent nécessaire »*, estime-t-il.

En tout état de cause, la campagne des municipales s'annonce animée. Pour l'anecdote, la commune version Sylvie Bourgeois ne semble pas avoir retenu les leçons des déboires judiciaires de l'ex-maire. Au poste d'adjoint à l'urbanisme siégeant dans la commission travaux et celle des appels d'offres, on retrouve en effet un élu par ailleurs gérant d'une société de travaux publics à Saint-Martin-de-Boscherville.

Il y avait sans doute meilleur choix à faire pour tourner la page après la condamnation de Thierry Chauvin justement pour des appels d'offres irréguliers dans le secteur du BTP.

Plus de fonds, mais aussi plus de visibilité : dix ans après la réunification de la Normandie, qu'est-ce qui a changé ?

Écrit par Marie Lorillec

5-6 minutes

Dix ans après la fusion, la Région Normandie gagne en visibilité grâce à ses nouvelles compétences et à un partage du pouvoir entre plusieurs villes.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Depuis 2016, la Normandie réunifiée ne se contente pas d'exister sur le papier. Avec des compétences élargies et une organisation originale, elle s'impose progressivement dans le quotidien des habitants.

La réunification s'est accompagnée d'un renforcement des pouvoirs régionaux. Avec les nouvelles compétences des régions françaises, leur action politique est devenue plus visible pour les habitants. *"Les Régions sont désormais la porte d'entrée des fonds européens, ce qui leur donne davantage de moyens d'action"*, rappelle Christophe Maneuvrier, historien et directeur de la Maison de la recherche en sciences humaines (MRSH).

Les réalisations concrètes se multiplient : équipements sportifs, musées, ou même des événements culturels comme le Millénium 2027 à venir. *"Les habitants voient davantage qu'avant les actions de la Région"*, souligne-t-il. *La présence des élus régionaux lors des inaugurations, les campagnes de communication et la promotion du*

drapeau aux léopards contribuent à rendre cet échelon administratif plus tangible."

Le financement de la Région joue également dans sa plus grande visibilité. *"Il y a des fonds européens qui sont arrivés dans les Régions, donc ça, c'est quand même un élément clé"* note Christophe Maneuvrier.

À la question, "quelle est la capitale de la Normandie ?", il est impossible d'apporter une véritable réponse. Et ça, c'est plutôt un atout, selon l'historien.

"C'est assez particulier : on ne sait pas quelle est la capitale de la Région, en réalité. Pour moi, ça, c'est la réforme politique qui a fonctionné, avance Christophe Maneuvrier. On a toujours un modèle très centré sur le modèle français : un pays avec une capitale. Paris écrase toutes les autres régions françaises. On a un modèle très centralisé, avec un pôle urbain qui fait office de capitale, de grande métropole économique."

Ce modèle ne se retrouve pas partout en Europe. *"On a des pays et des régions qui fonctionnent avec plusieurs villes-centres. Aux Pays-Bas, la capitale politique n'est pas la capitale économique. En Suisse, c'est la même chose : Genève ou Zurich ne sont pas la capitale de la Confédération helvétique."*

En Normandie, le fait d'avoir partagé les compétences entre Caen, Rouen et Le Havre (principalement Caen et Rouen, puisque Rouen est la préfecture et Caen le siège de l'hôtel de région) a permis, selon l'historien, d'éviter les frustrations. *"Parce que c'était une grande crainte en 2016 : se dire que la Basse-Normandie allait être "mangée" par la Haute-Normandie. Économiquement, la Basse-Normandie ne fait pas le poids face à l'agglomération rouennaise, beaucoup plus importante, notamment avec toute l'économie de la vallée de la Seine et les raffineries".*

L'idée de partager les compétences a donc été une décision politique qui a évité que la Basse-Normandie ne se sente délaissée. *"Ce n'est pas un modèle classique en France, mais c'est un modèle qu'on retrouve dans beaucoup d'autres régions européennes, et j'ai l'impression que ça fonctionne"*, conclut Christophe Maneuvrier.

Au-delà des aspects pratiques, l'évolution administrative de la Normandie *"revêt une dimension démocratique importante. La région constitue un échelon intermédiaire entre la commune et la*

nation qui rapproche les habitants du politique, ou en tout cas évite de les éloigner de leurs repères démocratiques. Les élus régionaux, je pense, sont assez bien identifiés, au moins dans les centres urbains. Tout le monde connaît le président de région."

Dans un contexte où le fonctionnement de la démocratie française est parfois jugé peu lisible, certains y voient un moyen de renforcer le lien entre citoyens et institutions.

"Paradoxalement, tandis que l'identité régionale se renforce, un autre échelon semble perdre de sa superbe", note l'historien : "le département". "Les signes symboliques, comme l'évolution des plaques d'immatriculation, témoignent d'un attachement départemental moins fort qu'il y a 30 ans", selon Christophe Maneuvrier.

Dix ans après la réunification, la Normandie trace son chemin avec un modèle original qui semble avoir trouvé son équilibre.

Saint-Romain-de-Colbosc. Une convention signée pour soutenir deux associations majeures

Luc Gallais

3-4 minutes

Le principe d'une convention d'objectifs et de moyens a été entérinée lors du dernier conseil municipal, le 16 décembre 2025. Lundi 12 janvier, elle a été signée en mairie, par la Ville et deux des plus importantes associations saint-romanaises, à savoir Lever de rideau (qui s'occupe de la programmation culturelle de la commune et de la salle du SiRoCo) et la Maison pour tous.

"Donner de la visibilité financière"

Il s'agit d'un renouvellement de cette convention mise en place il y a trois ans, et paraphée ainsi jusqu'en 2028. *"C'est une deuxième monture, indique en préambule Clotilde Eudier, maire de Saint-Romain-de-Colbosc. Avant, les deux associations faisaient un bilan auprès du conseil municipal, la collectivité votait au budget une aide financière à chacune d'entre elles. Je souhaitais une convention d'objectifs et de moyens dans l'optique de travailler ensemble tout en leur laissant la main libre, et surtout pour donner de la visibilité financière aux associations qui font vivre la commune."*

Sur le plan financier, la ville va accorder une subvention annuelle d'un montant de 90 600 € à la Maison pour tous, soit un peu plus de 270 000 € d'ici à 2028, et de 70 000 € pour Lever de rideau, pour 210 000 € d'ici à la fin de la convention. Des sommes qui sont identiques aux précédentes. *"C'est un gage de confiance, pour faire monter en puissance nos animations. Il y aura des indices de fréquentation de nos différentes actions, qui sont à la fois quantitatives et doivent être qualitatives"*, explique Eric Trouvay, le directeur de la Maison pour tous. Cette dernière, s'engage à contribuer au développement de la bibliothèque et dans la promotion de la lecture et d'actions culturelles, à poursuivre la mise

en œuvre, parfois en co-organisation, d'évènements locaux (comme le carnaval, le 14 juillet, etc.), mais aussi à assurer l'accompagnement du CMEJ, la gestion du périscolaire et de l'extrascolaire. *"Il faut que la ville bouge, qu'il y ait régulièrement des animations. La Maison pour tous aura pour mission nouvelle de faire des actions dans le parc paysager Odièvre"*, fixe comme cap Clotilde Eudier.

"Prévoir notre programmation culturelle"

En ce qui concerne Lever de rideau, cette convention a son importance pour préparer plusieurs saisons culturelles. *"On peut s'engager sur des spectacles qui se jouent à la suite ou sur deux jours d'affilée*, assure Sylvie Tasserie, présidente de Lever de rideau. *On doit aussi prévoir, un an à l'avance, notre programmation culturelle, avec certaines têtes d'affiche qu'il faut très vite sécuriser. On est notamment en pourparlers pour faire venir un humoriste très connu. Il faut œuvrer à la satisfaction des gens, le soutien est important. Certaines communes ailleurs accordent moins de subventions pour des actions culturelles."* Le développement du spectacle vivant et d'une offre culturelle pour les enfants fait aussi partie des objectifs.

Pourquoi cette enquête publique près de Dieppe fait grincer des dents plusieurs associations

3–4 minutes

Une enquête publique concernant Petit-Caux (Seine-Maritime) et ses alentours est en cours, jusqu'au 4 mars 2026. Mais pourquoi cette dernière interpelle des associations ?

Sur le même thème

[Centrale nucléaire de Penly](#)

[Nucléaire](#)



L'enquête publique concernant la création de deux futurs réacteurs EPR2 à Penly (Seine-Maritime) interpelle plusieurs associations de la région. ©Les Informations Dieppoises

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 27 janv. 2026 à 11h58

L'**enquête publique** concernant la **création des deux réacteurs EPR2** pour la [centrale nucléaire](#) de [Penly \(Seine-Maritime\)](#) a démarré ce jeudi 22 janvier 2026 et se terminera le 4 mars.

Par voie de communiqué, les associations Stop-EPR, ni à Penly ni ailleurs, les Antinuc de Dieppe et l'UFC Que choisir de Rouen ont

exprimé leur **mécontentement**.

Plusieurs critères décriés

En effet, le périmètre de cette enquête s'étend sur dix kilomètres, ce qui est « profondément incohérent au regard des risques encourus » selon eux.

Les signataires du communiqué exigent qu'il soit étendu à vingt kilomètres, soit la zone définie pour le plan particulier d'intervention, zone reconnue par l'État comme susceptible d'être impactée en cas d'accident nucléaire.

D'autant qu'ils estiment que ce projet aura des **impacts environnementaux et économiques** dans la région de Dieppe, mais plus largement en Normandie et Picardie.

Vidéos : en ce moment sur Actu

La **durée de l'enquête** pose aussi question. Ces associations estiment qu'elle est un temps d'information, de consultation et de compréhension du public. Elles dénoncent ainsi un moment de participation « volontairement comprimé au mépris des citoyens ».

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Le **calendrier** de cette enquête fait aussi grincer des dents, puisque les élections municipales approchent. Plusieurs maires vont céder leur place.

« Plusieurs d'entre eux siègent à la Clin Paluel-Penly, la Commission locale d'information sur le nucléaire. Cette situation réduit la liberté de parole, affaiblit le débat démocratique et transforme l'enquête publique en simple formalité administrative », déplorent les auteurs du communiqué.

Ces associations demandent donc un report de l'enquête après les élections.

Pour elles, « l'État et EDF préfèrent avancer en force, en court-circuitant à la fois les citoyens, les élus locaux et le cadre démocratique lui-même aussi restreint soit-il ».

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Fermeture administrative du club Le So à Rouen : le recours rejeté une nouvelle fois

A. Q.

5–6 minutes

L'établissement rouennais contestait sa fermeture administrative ordonnée par le préfet de la Seine-Maritime en décembre 2025.



Par A. Q.

Publié: 27 Janvier 2026 à 18h04 Temps de lecture: 3 min

Nouveau recours, nouveau revers pour le club-discothèque Le So à Rouen. L'établissement conteste sa fermeture administrative prononcée par le préfet de la Seine-Maritime dans un arrêté du 16 décembre 2025.

À lire aussi : [Alcool, mineure, ivresse... La boîte de nuit Le So à Rouen sanctionnée d'une fermeture de deux mois](#)

Le 20 décembre dernier, saisi par la direction du commerce qui estime qu'il s'agit d'une fermeture abusive, le tribunal administratif avait déjà [confirmé l'arrêté préfectoral](#) ordonnant la fermeture du So pour deux mois. En cause, selon la préfecture, des « *infractions de vente d'alcool à un mineur et de vente d'alcool à des individus manifestement ivres* ».

En l'occurrence, il est notamment reproché au bar d'avoir servi de l'alcool à une mineure, en septembre 2025 : « *Le préfet a relevé que des policiers ont retrouvé, à la fin du mois de septembre 2025, à 5h20 du matin, une mineure présentant des signes d'ivresse manifeste sur le parking de cet établissement* [le parking est la

propriété d'Haropa, NDLR] et déclarant y avoir consommé de la vodka et avoir été victime d'un viol », notait le tribunal en décembre 2025.

« L'arrêté en cause était suffisamment motivé »

Le référé-suspension restait une voie de recours possible pour le bar rouennais. Une fois saisi, le juge du référé-suspension à quinze jours pour rendre sa décision. Délai respecté puisque la décision a été notifiée ce mardi 27 janvier 2026. Le recours est rejeté : *« Au cas d'espèce, la juge des référés du tribunal a estimé qu'aucun des moyens soulevés par la société requérante n'était de nature à créer un doute sérieux quant à la légalité de la fermeture administrative du « So Club ». En particulier, elle a relevé que l'arrêté en cause était suffisamment motivé, en considérant notamment qu'il était possible de déduire de la référence à la précédente mesure de fermeture administrative dont l'établissement avait fait l'objet ainsi que de la mention de la gravité et à la réitération des faits qu'il avait été pris en application du 2° de l'article L. 3332-15 du code de la santé publique »*, motive le tribunal administratif dans un communiqué.

Contactée, la direction du club Le So n'a pas encore donné suite. Lors de l'annonce de la fermeture administrative, son dirigeant Nicolas Lamotte dénonçait une « *sanction disproportionnée* ». Le club situé sur les quais rive droite avait déjà été sanctionné un an auparavant pour des faits globalement similaires lors de deux soirées distinctes à l'issue desquelles des événements graves s'étaient produits. La mort d'[Owen Cerf](#), 19 ans, après avoir chuté dans la Seine en octobre 2024. Et une rixe en novembre 2024 durant laquelle deux clients expulsés étaient revenus armés pour en découdre.

Lire aussi

[Tollé à la fac d'histoire de Rouen après l'interdiction des PC en cours](#)

[« Pavilly en commun » : la liste d'Agnès Largillet à l'assaut de la mairie](#)

[Une cheminée menace de tomber sur la chaussée, rue Rollon, à Rouen](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Rouen \(Seine-Maritime\)](#) [Seine-Maritime](#) [Normandie](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)



[Tollé à la fac d'histoire de Rouen après l'interdiction des PC en cours](#)



[« Pavilly en commun » : la liste d'Agnès Largillet à l'assaut de la mairie](#)





Video

[Le groupe normand PGS s'implante en Italie](#)



[Une cheminée menace de tomber sur la chaussée, rue Rollon, à Rouen](#)



[Bien-être au travail : qui sont ces entreprises normandes qui se démarquent ?](#)





[Hockey sur glace – Ligue Magnus : les Dragons de Rouen retrouvent le chemin du but et la victoire](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Réouverture anticipée de la discothèque Le So à Rouen : la justice a tranché

Écrit par Manon Loubet

3-4 minutes

L'avocat de la boîte de nuit, Le So club à Rouen, a demandé au tribunal administratif la suspension de l'arrêté de la préfecture, mercredi 21 janvier 2026, qui a fait fermer la discothèque pour deux mois pour des faits d'infraction sur la vente d'alcool. Le tribunal a rejeté sa demande.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Un [référé suspension a été examiné par le tribunal administratif](#) de Rouen (Seine-Maritime), mercredi 21 janvier 2026, à la suite de la fermeture administrative de la discothèque du So à Rouen, le 19 décembre 2025, pour une durée de deux mois.

Le tribunal a rendu sa décision le mardi 27 janvier 2026 et a rejeté sa demande.

Pour rappel, la préfecture reproche à l'établissement d'avoir vendu de la vodka à une personne mineure, une jeune fille de presque 17 ans, originaire d'Évreux, retrouvée au petit matin fin septembre 2025 par les services de police en état d'ébriété et déclarant avoir été victime d'un viol dans la rue.

La juge des référés du tribunal a estimé "*qu'aucun des moyens soulevés par la société requérante n'était de nature à créer un doute sérieux quant à la légalité de la fermeture administrative du*

So”.

En particulier, elle a relevé que l'arrêté en cause était suffisamment motivé, en considérant notamment qu'il était possible de déduire de la référence à la précédente mesure de fermeture administrative dont l'établissement avait fait l'objet ainsi que de la mention de la gravité et à la réitération des faits qu'il avait été pris en application du 2° de l'article L. 3332 15 du code de la santé publique.

Tribunal administratif de Rouen

Lors de l'audience, Me Henri de Beauregard, avocat de l'établissement, avait expliqué pourquoi il demandait une suspension de l'arrêté. Pour lui, les faits sont infondés.

"Voilà ce que l'on sait : la jeune fille est arrivée avec un groupe de sept personnes, tous majeurs et ils se sont installés dans un espace privé. L'une des personnes, un majeur âgé de 25 à 28 ans, est allée chercher une bouteille. Et la jeune fille dit avoir bu un verre. Mais à aucun moment, un barman ne lui a servi de l'alcool et n'a pu voir si elle était manifestement ivre", arguait-il devant le tribunal administratif de Rouen, mercredi 21 janvier 2026.

L'avocat avait également mis en avant *"la grande fragilité de l'entreprise"* en raison de la perte de chiffres d'affaires de 839 000 et de 584 000 euros de perte de marges pour la boîte de nuit.

L'avocat avait déjà tenté [un référé liberté pour contester cet arrêté](#), une demande qui avait été rejetée par le tribunal administratif le 19 décembre. Ce dernier avait fait appel de cette décision mais le juge des référés du conseil d'État avait confirmé la décision du tribunal administratif.

Fermeture du « So Club » à Rouen : le juge des référés confirme la sanction administrative

infonormandie

~1 minute

Selon le tribunal, aucun des moyens soulevés par l'exploitant n'était de nature à justifier une suspension. L'ordonnance souligne que l'arrêté préfectoral était suffisamment motivé, notamment en référence à une précédente fermeture administrative, à la réitération des faits reprochés et à leur gravité. Des éléments permettant d'établir clairement qu'il s'agissait d'une mesure fondée sur le 2° de l'article L. 3332-15 du code de la santé publique.

Ce nouveau rejet s'inscrit dans la continuité de la décision du 20 décembre 2025, déjà défavorable au club, et confirmée ensuite par le Conseil d'État le 21 janvier.

Le "So Club" restera fermé, le tribunal administratif de Rouen rejette le recours déposé par l'établissement - ICI

Christine Wurtz

5-6 minutes

[Passer au contenu](#) [Passer au pied de page](#)

Mercredi 28 janvier Fête des Thomas

Mercredi 28 janvier Fête des Thomas

Le tribunal administratif de Rouen confirme la fermeture pour deux mois de la boîte de nuit le "So Club". © Radio France - Bastien Rocques

Publié le mardi 27 janvier 2026 à 18:42

Le tribunal administratif de Rouen a rendu son ordonnance ce mardi 27 janvier. Il rejette le recours déposé par la discothèque rouennaise le "So Club" contre l'arrêté de fermeture administrative pris par le préfet de la Seine-Maritime en décembre. Elle restera donc fermée jusqu'au 18 février 2026.

Le "So Club" **restera fermé jusqu'à la mi-février 2026**. Le tribunal administratif de Rouen a rejeté ce mardi 27 janvier le recours déposé par les gérants de la boîte de nuit rouennaise contre l'arrêté du préfet de la Seine-Maritime. Un arrêté imposant à l'établissement une fermeture administrative de deux mois, à compter du 18 décembre 2025. Il était reproché aux **gérants du "So Club"** d'avoir servi de l'alcool à une jeune fille mineure et à une personne manifestement ivre. En l'occurrence, une jeune fille de 16 ans qui a passé une partie de la soirée au "So Club" un soir de fin septembre et que la police a retrouvée à 5 heures du matin, en pleurs et affirmant avoir été violée sur le parking attenant à l'établissement. La préfecture a donc fermé l'établissement pour deux mois en raison de graves troubles à l'ordre public.

Fermeture confirmée pour le "So Club"

Le tribunal administratif de Rouen avait déjà rejeté la demande en urgence faite par l'avocat du "So Club", en décembre. Décision confirmée par le juge des référés du Conseil d'Etat un mois plus tard. Mais les gérants de la discothèque espéraient obtenir l'annulation de l'arrêté préfectoral après une deuxième audience, le 21 janvier. Maître Henri de Beauregard avait plaidé à la fois le manque de certitude sur la quantité d'alcool consommée par la jeune fille, les conséquences catastrophiques de la fermeture sur la santé financière du "So" et contestait la légalité de l'arrêté.

L'arrêté du préfet jugé conforme par la justice administrative

La juge des référés du tribunal administratif de Rouen a estimé *"qu'aucun des moyens soulevés par la société requérante n'était de nature à créer un doute sérieux quant à la légalité de la fermeture administrative du « So Club »*, indique le tribunal dans un communiqué publié ce mardi après-midi. Lors de l'audience, la préfecture, de son côté, soutenait que l'établissement avait fait preuve de *"graves carences dans le contrôle des clients et le suivi de leur consommation"* ce soir là, et que la sanction infligée était aussi la conséquence d'une répétition de graves troubles à l'ordre public. Le "So" a déjà fait l'objet d'une [fermeture administrative d'un mois en décembre 2024](#).

- [Justice](#)
- [Discothèque](#)
- [Mineur \(- 18 ans\)](#)

VOTRE AVIS - En vue des élections municipales de mars 2026, ICI lance un grand cycle de consultations et propose tous les mois un questionnaire thématique afin de comprendre les attentes et les rapports des citoyens avec leurs maires, leurs communes.

Pour afficher ce contenu Odoxa, vous devez accepter les cookies
Mesure d'audience et web analyse.

Ces cookies permettent d'obtenir des statistiques d'audience sur nos offres afin d'optimiser son ergonomie, sa navigation et ses contenus.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- L'établissement de nuit le "So Club", situé sur les quais de Seine à Rouen, va devoir fermer ses portes pour une durée de deux mois. C'est ce qu'a confirmé le tribunal administratif de Rouen ce samedi 20 décembre. Il considère que la décision du préfet de Seine-Maritime n'est pas "excessive".

Le 20/12/2025 à 12:36

- La boîte de nuit rouennaise "Le So", située sur les quais de Seine, sera fermée pour une durée de deux mois par la préfecture de la Seine-Maritime à partir de vendredi. En cause notamment, des infractions sur la vente d'alcool à un mineur.

Le 17/12/2025 à 16:52

- Mamadassa Soukouna va pouvoir obtenir un titre de séjour "vie privée, vie familiale". Le tribunal administratif de Rouen a enjoint la préfecture de la Seine-Maritime à lui délivrer sous deux mois. Une victoire et un soulagement pour ce Malien de 43 ans, menacé d'expulsion depuis six mois.

Le 07/01/2026 à 11:25

- Une nouvelle décision de justice pour le lycée du Golf de Dieppe. Le Conseil d'État a validé, le 30 juillet, l'exclusion définitive d'une élève de première, en annulant la décision du tribunal administratif de Rouen de la réintégrer provisoirement.

Le 05/08/2025 à 15:18

Autour de chez vous

Passer la section

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Incendie de Bolloré Logistics : pourquoi les concentrations en lithium dans les eaux souterraines ont-elles augmenté ? - ICI

Charlotte Coutard

6-7 minutes

L'incendie d'un entrepôt Bolloré de 12.000 batteries au lithium s'est propagé à un entrepôt de stockage de 70.000 pneus puis à un autre hangar de stockage qui contenait du textile et des palettes en bois. © Radio France - Christine Wurtz

Publié le mardi 27 janvier 2026 à 19:28

Les concentrations en lithium dans les eaux souterraines, sous le site de l'incendie de Bolloré Logistics à Grand-Couronne (Seine-Maritime) le 16 janvier 2023, ont augmenté après le chantier de dépollution qui s'est achevé en juillet 2025. La préfecture de la Seine-Maritime explique pourquoi.

Comment expliquer les concentrations records de lithium retrouvées dans les eaux souterraines à Grand-Couronne, près du site de Bolloré Logistics, dans l'agglomération rouennaise ? Il y a trois ans, le 16 janvier 2023, 12.000 [batteries au lithium](#) avaient brûlé. En mai dernier, France Nature Environnement Normandie a [déposé plainte](#) contre Bolloré Logistics (locataire de l'entrepôt), Highway France Logistics (le propriétaire) et BlueSolutions (propriétaire des batteries) pour pollution des eaux au lithium, exercice sans autorisation d'une activité réglementée, abandon de déchets et écocide. Depuis l'incendie, plusieurs capteurs mesurent la concentration en lithium à proximité immédiate du hangar incendié, en surface et dans les eaux souterraines.

Un plan d'action demandé à Highway Logistics 8

Selon les dernières analyses réalisées en novembre dernier, rendues publiques la semaine dernière par la préfecture de la Seine-Maritime et [relayées dès vendredi 23 janvier 2026 par ICI](#)

[Normandie](#), une concentration de 200.000 microgrammes de lithium par litre d'eau a été retrouvée dans des eaux souterraines sous le site de l'incendie, contre 59.600 microgrammes de lithium par litre sur ce même captage en août, et 20.000 microgrammes par litre en mai 2025.

*"Cela peut être dû au fait que, depuis l'incendie, **la couche de débris calcinés** formait une certaine étanchéité au-dessus de la dalle en béton, elle-même fortement endommagée par l'incendie. Ainsi, les infiltrations dans la nappe phréatique étaient limitées. La période du chantier, pendant laquelle la pluie a pu ruisseler et amener du lithium dans les eaux souterraines, est sans doute à l'origine de l'augmentation",* supposent les services de l'État. C'est également la théorie de Christophe Holleville, membre de France Nature Environnement, secrétaire de l'union des victimes de Lubrizol, une association créée après un autre incendie, l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen le 26 septembre 2019.

Plus de **deux mille tonnes de déchets** contenant du lithium ont été évacuées, puis la dalle de béton a été refaite, et une barrière dite "hydraulique" remise en place, *"dont la conception a été validée par un hydrogéologue agréé"* : les eaux souterraines sont pompées pour être dépolluées et *"il n'y a plus d'apport de lithium dans la nappe phréatique"* précise la préfecture de la Seine-Maritime. Mais selon elle, *"les derniers constats montrent que le débit de pompage de la barrière n'atteint pas le niveau requis. Un plan d'action est demandé à HFL8 "pour que cette situation ne perdure pas"*.

Les services de l'Etat demandent donc à Highway France Logistics **d'augmenter l'efficacité de la dépollution**. Ce chantier de dépollution est financé par les industriels. La préfecture précise également que les eaux souterraines de cette nappe phréatique contaminée au lithium ne sont pas en lien avec des captages d'eau potable. Pour l'instant, il n'y a pas de suite judiciaire à la plainte de FNE.

- [Pollution de l'eau](#)
- [Incendie](#)
- [Pollution](#)

VOTRE AVIS - En vue des élections municipales de mars 2026, ICI lance un grand cycle de consultations et propose tous les mois un

questionnaire thématique afin de comprendre les attentes et les rapports des citoyens avec leurs maires, leurs communes.

Pour afficher ce contenu Odoxa, vous devez accepter les cookies
Mesure d'audience et web analyse.

Ces cookies permettent d'obtenir des statistiques d'audience sur nos offres afin d'optimiser son ergonomie, sa navigation et ses contenus.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Selon des analyses publiées cette semaine, une concentration de 200.000 microgrammes de lithium par litre a été retrouvée dans des eaux souterraines de Bolloré Logistics à Grand-Couronne, trois ans après l'incendie qui a ravagé l'entrepôt. Une contamination en hausse, s'inquiètent les experts.

Le 23/01/2026 à 18:39

- INFO ICI Normandie. Le propriétaire des bâtiments de Bolloré Logistics et Blue Solution à Grand-Couronne n'a pas fourni la preuve qu'il allait bien terminer de déblayer le terrain aux autorités. Highway Logistics 8 avait jusqu'au 10 décembre pour transmettre "un bon de commande".

Le 17/12/2025 à 18:10

- Deux ans et demi après l'incendie de Bolloré Logistics à Grand-Couronne, près de Rouen, l'association France Nature Environnement Normandie a déposé plainte le 21 mai dernier contre Bolloré Logistics mais aussi Highway France et Blue Solution. Les trois sont mis en cause pour pollution au lithium.

Le 10/06/2025 à 19:06

- Selon les informations d'ICI Normandie, la préfecture de la Seine-Maritime a pris un arrêté ce jeudi 8 janvier 2026, en vue de fermer tous les établissements scolaires du département vendredi 9 au passage de la tempête Goretti. La Seine-Maritime est placée en vigilance orange à partir de 22h.

Le 08/01/2026 à 13:50

Autour de chez vous

[Passer la section](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Fermeture administrative du bar-discothèque So Rouen : la justice rejette la demande de suspension

7-8 minutes

Le tribunal administratif de Rouen (Seine-Maritime) a rejeté la demande de l'établissement de nuit le So de voir sa fermeture administrative être raccourcie.

Sur le même thème

[Justice](#)

[Tribunal de Rouen](#)

[Violences sexuelles](#)

Article réservé aux abonnés



Le tribunal administratif de Rouen (Seine-Maritime) a rejeté la demande du So Club de voir sa fermeture administrative être suspendue. (©FM/76actu)

Par [Mathieu Charré](#) Publié le 21 janv. 2026 à 20h01 ; mis à jour le 27 janv. 2026 à 17h10

[Mise à jour mardi 27 janvier 2026 à 17h. Dans un communiqué dévoilé mardi 27 janvier 2026, le tribunal administratif de Rouen

annonce le « rejet du référé tendant à la suspension de la fermeture administrative de l'établissement ». [...] Au cas d'espèce, la juge des référés du tribunal a estimé qu'aucun des moyens soulevés par la société requérante n'était de nature à créer un doute sérieux quant à la légalité de la fermeture administrative du « So Club ».]

Le So va-t-il pouvoir **rouvrir ses portes la semaine prochaine** ?
L'établissement de nuit, représenté par son avocat, était au tribunal administratif de [Rouen](#) mercredi 21 janvier 2026 après-midi pour un « référé-suspension » (procédure pour demander au juge administratif de suspendre l'exécution d'une décision), visant à mettre fin à sa fermeture administrative pour deux mois.

Le So fermé depuis le 19 décembre

Depuis le 19 décembre 2025, **les portes du So sont fermées sur arrêté préfectoral**. La cause : « infractions de vente d'alcool à un mineur et de vente d'alcool à des individus manifestement ivres », en septembre. Au cœur de l'affaire, un groupe de sept amis comprenant une mineure ayant passé une partie de la nuit au So, pris une table dans un espace privé et commandé une bouteille de vodka.

Pour justifier cette procédure de référé-suspension, l'avocat de l'établissement a mis en avant plusieurs points. En premier lieu, **l'urgence financière** qui pèserait sur l'établissement pour rouvrir. Ces deux mois de fermeture, au moment des fêtes de fin d'année notamment, **coûtent cher au So** : plus de 800 000 euros de chiffre d'affaires, et près de 600 000 euros de marge selon ses chiffres.

Les faits ne seraient pas fondés selon l'avocat

Pour l'avocat, la décision de la préfecture se base sur deux faits, le service à une personne mineure et à des individus manifestement ivres, qui ne sont pas fondés. Il affirme qu'il est établi que **le membre du groupe qui a acheté une bouteille n'était pas la mineure**, mais une personne « entre 25 et 38 ans ». Et que son état d'ivresse n'était pas manifeste.

À partir du moment où on n'a pas de quoi établir l'état d'ébriété de la personne, on ne peut pas retenir l'existence de cette infraction. Si un client n'est pas ivre manifestement, l'établissement a obligation de lui servir une bouteille.

Offensif, l'avocat s'est également interrogé sur les intentions de la

préfecture, et notamment concernant **l'une des deux autres « affaires dans l'affaire »** de cette soirée : la garde à vue pour « subornation de témoins » qu'ont vécue les patrons du So, absents ce mercredi, soupçonnés d'avoir intimidé la mineure. Et de lui avoir versé une petite somme d'argent pour l'aider, à sa demande et en urgence, selon l'avocat.

Plus tard dans cette même soirée, la jeune fille aurait **subi un viol** une fois sortie de l'établissement. Le parquet nous avait confirmé en décembre avoir ouvert une enquête à ce sujet.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'incrIRE](#)

La défense demande la suspension de l'arrêté

« J'ai l'impression qu'on ne nous dit pas tout », affirme l'avocat sur ces deux volets qu'il mêle à sa plaidoirie. La jeune femme aurait légèrement changé de version entre son coup de téléphone avec les gérants du So et la procédure pour subornation, il demande donc plusieurs fois qu'on entende l'enregistrement de cet appel. Refusé. Et pourquoi n'arrive-t-il à obtenir aucune information sur l'enquête pour viol auprès du parquet ?

« Ce que je sais, c'est qu'on est maintenant à **4 mois des faits**. La vidéo n'a toujours pas été requise, aucun personnel du So n'a été interrogé, et l'homme qui aurait eu un rapport sexuel avec la jeune fille n'a pas été entendu, affirme l'avocat. On a par contre entendu mes clients sur une prétendue subornation de témoins. Tout ça me préoccupe, et suscite des questionnements. »

Pour conclure, l'avocat avance que même la préfecture **ne veut faire aucun lien** entre ce potentiel viol et l'établissement de nuit. « Si le viol est ignoré, si la mineure n'a pas été servie, que reste-t-il comme fait ? » Il demande au tribunal administratif d'ordonner la suspension de l'arrêté.

La Préfecture répond point par point

Représentée à l'oral par une jeune fonctionnaire, la Préfecture a rejeté point par point les arguments de la défense. Cette fermeture vise selon elle à **prévenir la répétition de troubles à l'ordre public** aux abords du So Rouen, qui récidive après [une première fermeture d'un mois en 2024](#). Et ce malgré la volonté reconnue de

l'établissement d'accroître ses mesures de prévention.

Concernant l'urgence financière, elle l'écarte en avançant que la situation de l'établissement lui a permis **d'attendre 19 jours** pour déposer un référé-suspension, soit presque un tiers de la durée de fermeture ordonnée. Et la fonctionnaire appuie : « sur la base du rapport de police, la matérialité des faits est établie, sans besoin de prendre en compte des attestations acquises de façon douteuse » par la défense.

Délibéré attendu la semaine prochaine

Si elle perd parfois ses mots, la fonctionnaire parle de « chaîne de défaillance », de « **graves carences sur le suivi de consommation** et de conditions dans lesquelles les clients sont partis ce soir-là. L'engagement de l'établissement dans la prévention n'est pas contesté, mais le dispositif mis en œuvre montre ses failles, qui **se cumulent et provoquent des drames.** »

Le référé-suspension est mis en délibéré. L'ordonnance devrait être rendue dans **les 3 premiers jours de la semaine prochaine**. Au mois de décembre, le tribunal administratif [avait rejeté une première procédure](#) en urgence du So, une décision confirmée en appel.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Les trente lits de gériatrie de l'hôpital de Dieppe seront redéployés dans d'autres services - ICI

Bradley de Souza

5-7 minutes

Les trente lits de gériatrie de Dieppe seront redéployés dans d'autres services de l'hôpital (photo d'illustration). © Maxppp - Stéphanie Para

Publié le mardi 27 janvier 2026 à 17:52

Les trente lits de gériatrie de l'hôpital de Dieppe seront redéployés dans d'autres services, annonce la direction ce mardi 27 janvier 2026 dans un communiqué. Un temps voué à totalement disparaître du centre hospitalier, une solution a été trouvée pour les répartir.

C'était une véritable inquiétude à l'hôpital de Dieppe évoquée lors de la cérémonie des vœux du GHT mi-janvier. La fermeture annoncée des trente lits de gériatrie. *"Du 1er janvier au 31 décembre c'est un service qui est **quasiment plein toute l'année**",* explique Franck Dumont secrétaire de la CGT hospitalier à Dieppe. Cette fermeture devait avoir lieu d'ici à fin février après le départ de deux praticiens sur les six que compte ce service.

Aucun lit de perdu "pour le territoire"

*"Dans ce service vous avez aussi une unité que l'on appelle UCC où ce sont des gens qui ont des **problèmes cognitifs plus accrus** et qui sont sous surveillance 24h/24. Il y a aussi moins de places pour les patients atteints d'Alzheimer donc c'est vrai que c'est compliqué et qu'ils nécessitent une prise en charge continue",* ajoute Franck Dumont avant de poursuivre *"mais au-delà de ça, la fermeture de la moitié des lits en période hivernale comme on connaît actuellement ça aurait créé **de gros problèmes au niveau des urgences** et dans d'autres services qui ne sont pas censés accueillir ces patients-là".*

Dans ce contexte-là, le chef du département de gériatrie et les trois praticiens restants ont proposé une nouvelle organisation à la direction. Les trente lits du service de gériatrie vont bien disparaître mais ils ne seront plus purement et simplement supprimés de l'hôpital. Ils seront redéployés dans d'autres services. *"Il n'y aura pas de perte de lits d'hospitalisation sur le territoire. Ils seront maintenus au bénéfice de la population"*, précise la direction dans son communiqué.

Pour afficher ce contenu Facebook, vous devez accepter les cookies **Réseaux Sociaux**.

Ces cookies permettent de partager ou réagir directement sur les réseaux sociaux auxquels vous êtes connectés ou d'intégrer du contenu initialement posté sur ces réseaux sociaux. Ils permettent aussi aux réseaux sociaux d'utiliser vos visites sur nos sites et applications à des fins de personnalisation et de ciblage publicitaire.

Ces trente lits redéployés seront pris en charge par du personnel paramédical et des médecins. *"C'est ce que l'on souhaitait nous à la CGT. On restera quand même vigilants et on insistera auprès de la direction pour recruter des gériatres et retrouver un service de gériatrie"*, conclut Franck Dumont. Une pétition lancée par la CGT avait permis de recueillir **150 signatures** pour "sauver ces lits".

En attendant de recruter ces praticiens, la direction souhaite recruter d'autres médecins pour pérenniser cette nouvelle organisation. Dans un communiqué, elle précise qu'au cours de ces trois derniers mois, elle a réussi à attirer **six nouveaux médecins** (3 urgentistes, 1 hématologue, 1 médecin rééducateur ainsi qu'1 biologiste).

VOTRE AVIS - En vue des élections municipales de mars 2026, ICI lance un grand cycle de consultations et propose tous les mois un questionnaire thématique afin de comprendre les attentes et les rapports des citoyens avec leurs maires, leurs communes.

Pour afficher ce contenu Odoxa, vous devez accepter les cookies *Mesure d'audience et web analyse*.

Ces cookies permettent d'obtenir des statistiques d'audience sur nos offres afin d'optimiser son ergonomie, sa navigation et ses contenus.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Ce mercredi 8 octobre, le centre hospitalier Eure-Seine d'Évreux annonce avoir atteint l'objectif de sa campagne d'emprunt citoyen. Quelque 100.000 euros ont été récoltés en 20 jours seulement, ils sont destinés à aider à financer une vingtaine de lits.

Le 09/10/2025 à 17:16

- L'unité Rimbaud du centre hospitalier du Rouvray pour les enfants et les adolescents va rouvrir juste après les vacances de Noël, en janvier 2026. Elle était fermée depuis le début de l'année 2025 après de nombreux dysfonctionnements pointés par le syndicat SUD-Santé.

Le 17/11/2025 à 07:08

- Les grands travaux des urgences adultes de l'hôpital Jacques-Monod à Montivilliers, près du Havre, ont commencé ce mercredi 16 juillet. Six millions d'euros sont investis pour agrandir et surtout améliorer le service. Le chantier devrait durer deux ans.

Le 18/07/2025 à 12:40

- Afin d'assurer "la sécurité des soins", le Centre hospitalier intercommunal Caux Vallée de Seine doit fermer son service des urgences pour 24 heures, à compter de ce jeudi 14 août 8h30. Les femmes enceintes restent accueillies à la maternité.

Le 13/08/2025 à 19:58

Autour de chez vous

Passer la section

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Un hôpital sur trois dans le rouge, pénurie de médecins, urgences sous tension : Comment se porte la santé de Normandie ?

Écrit par Marie Lorillec

5-6 minutes

Entre déficits hospitaliers, pénurie médicale et urgences en difficulté, le directeur général de l'ARS Normandie, François Mengin Lecreulx, détaille les défis et les pistes d'action pour 2026.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Comment se porte la santé en Normandie ? C'est la question à laquelle l'Agence régionale de Santé (ARS) a répondu lors de sa conférence de presse annuelle, par l'intermédiaire de son directeur général. Il a évoqué dans notre journal ICI 19/20, les différents dossiers de l'année à venir.

Un tiers des établissements hospitaliers normands affichent des comptes déficitaires, avec un cumul qui atteint 100 millions d'euros. Si cette situation est préoccupante, elle n'est toutefois pas spécifique à la Normandie : partout ailleurs en France, les hôpitaux font face aux mêmes difficultés budgétaires.

Cette fragilité financière s'ajoute aux difficultés de recrutement et aux tensions sur les services d'urgences, créant un cercle vicieux qui pèse sur l'ensemble du système de soins régional.

La Normandie compte 6,8 médecins généralistes pour 10 000

habitants, contre une moyenne nationale de 8. L'Eure reste le département le plus touché par la pénurie, avec moins de 5 médecins pour 10 000 habitants.

Pour y remédier, l'ARS mise notamment sur [les consultations solidaires, lancées en 2025](#). Elles ont déjà permis 2 000 consultations assurées par 26 médecins. Les maisons de santé pluriprofessionnelles et les médicobus qui sillonnent les zones rurales sont également mis en avant.

[1/3 des hôpitaux dans le rouge, pénurie de médecins, urgences sous tension : Comment se porte la Santé de Normandie ? • © France 3 Normandie](#)

Mais c'est surtout sur l'arrivée des étudiants en médecine que l'ARS fonde ses espoirs. À partir de septembre prochain, des renforts d'étudiants de 4^e année sont attendus dans les territoires. Un défi logistique demeure toutefois : il faut encore trouver suffisamment de maîtres de stage pour les encadrer.

Ces jeunes médecins en formation seront "*projetés dans les territoires*", selon les termes de François Mengin Lecreulx, avec l'espoir qu'ils s'y installent durablement après leurs études.

Les services d'urgences de la région connaissent une forte souffrance. Au CHU de Caen, le retour des internes est envisagé pour mai prochain, mais reste conditionné à l'amélioration des conditions de travail et à la réduction du déficit d'encadrement.

La clinique Saint-Martin connaît quant à elle des fermetures et réouvertures répétées, une situation qualifiée d'"*urgences en sursis*" qui déstabilise l'ensemble du système de soins, selon le directeur de l'ARS.

L'ARS mise sur l'attractivité. Une école de management commune aux hôpitaux normands sera créée, à destination des médecins et cadres de santé. L'objectif : améliorer la qualité de vie au travail et l'environnement managérial, des critères déterminants pour les jeunes praticiens.

L'ARS a bien compris que les jeunes professionnels de santé ont des attentes différentes de leurs aînés. "*On le voit dans les sondages, on le voit dans les échanges qu'on peut avoir avec les jeunes praticiens, avec les internes* ", explique François Mengin Lecreulx. Ces derniers sont "*de plus en plus réceptifs à cet enjeu de la qualité de vie au travail, l'environnement managérial* ".

Un appel à projets "*les 1 000 premiers jours de la vie*" sera lancé

au premier semestre 2026 sur la question de l'exposition aux écrans dans les trois premières années de l'enfance, une problématique de santé publique de plus en plus préoccupante.

La seconde initiative fera de la Normandie une région pionnière. Dès février, elle deviendra la première région de France à expérimenter un dispositif de recueil de situations de maltraitance dans les structures accueillant des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou d'autres publics vulnérables. Ce système sera accessible en ligne ou par téléphone, même si le numéro n'a pas encore été communiqué.

Avec Franck Besnier et Arthur Deshayes

Normandie. 303 postes d'enseignants pourraient être supprimés à la rentrée

Cédric Thomire

3-4 minutes

303 postes d'enseignants pourraient être supprimés à la prochaine rentrée dans l'académie de Normandie. Le chiffre a été dévoilé mardi 27 janvier par le SNES-FSU Normandie : 150 postes dans les collèges et lycées, 153 dans les écoles. Le syndicat reprend les chiffres annoncés par le ministère de l'Education nationale la veille, en comité social d'administration ministériel. Mais en Normandie, le rectorat indique qu'il est prématuré de tirer toute conclusion : *"Les éléments présentés aux organisations syndicales l'ont été à titre prévisionnel et restent dépendants de l'adoption définitive du projet de loi de finances."* Aussi le rectorat ne communiquera la répartition au niveau de l'académie qu'*"une fois que le dialogue social aura eu lieu"*.

"Tout le monde est perdant"

Le SNES-FSU alerte toutefois sur l'ampleur des suppressions supposées, qui s'ajoutent à celles déjà actées ces dernières années : 137 postes supprimés à la rentrée 2025, 93 en 2024 et 121 en 2023. Au total, près de 500 postes d'enseignants ont disparu en quatre rentrées scolaires dans les collèges et lycées de l'académie de Normandie, déplore le SNES-FSU. *"C'est l'équivalent d'une douzaine de collèges ou de six lycées qui auraient purement et simplement fermé leurs portes"*, alerte Claire-Marie Féret, secrétaire académique du SNES-FSU Normandie. Une comparaison d'autant plus marquante que, selon le syndicat, *"les baisses démographiques annoncées ne sont pas du tout de cette ampleur"*.

Le syndicat redoute des classes plus chargées, des fermetures d'options et de spécialités, ainsi que la disparition d'enseignements en groupes réduits. *"Elèves comme enseignants, tout le monde est systématiquement perdant"*, résume la responsable syndicale. Le

SNES-FSU demande qu'aucun poste ne soit supprimé, ou mieux, que de nouveaux soient créés *"pour retrouver de meilleures conditions de travail, notamment en baissant le nombre d'élèves par classe ou pour dédoubler les cours de langue"*.

"L'éducation n'est pas une marchandise"

"L'éducation n'est pas une marchandise. On ne peut pas économiser sur le dos des élèves et des personnels", insiste Claire-Marie Féret. La secrétaire académique pointe également une contradiction avec les discours ministériels récents. *"Quand le ministre écrit aux professeurs : 'Vous êtes notre espoir, parce que notre avenir commun se joue chaque jour dans vos classes', ces mots sonnent aujourd'hui comme une véritable provocation"*, estime-t-elle.

C'est mardi 3 février que la ventilation de ces chiffres par département devrait être connue, lors d'un comité social d'administration à l'échelle du rectorat.

Plus de 300 postes supprimés dans les écoles, collèges et lycées de Normandie à la rentrée 2026

Dorothée BRIMONT

4–5 minutes

L'académie de Normandie est l'une des plus impactées de France. Elle va concentrer 303 suppressions de poste à la rentrée 2026. Une situation inquiétante pour les syndicats. La mobilisation se prépare pour tenter d'infléchir la décision de l'Éducation nationale.



L'académie de Normandie va perdre 303 postes à la rentrée 2026.

- photo Paris Normandie / DOROTHÉE BRIMONT



Publié: 27 Janvier 2026 à 17h46 Temps de lecture: 1 min

Lors d'une réunion du Comité social d'administration (CSA) lundi 26 janvier 2026, [le ministère de l'Éducation nationale](#) a détaillé, aux syndicats, les moyens prévus pour la rentrée et leur répartition par académie. Cet exercice, habituellement mené en décembre, a été retardé faute de budget.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

L'équivalent de 12 collèges fermés

Et la Normandie est [l'une des académies les plus touchées](#) avec 303 suppressions de postes pour la rentrée 2026. 153 dans le premier degré (maternelles et primaires) et 150 dans le second (collèges et lycées). Les syndicats s'attendaient à des coupes mais pas aussi « *brutales* », explique Marie-Claire Féret, co-secrétaire académique du SNES-FSU. Depuis 2023, les suppressions de postes dans le secondaire, [à l'échelle de l'académie](#), « *correspondent à la fermeture de douze collèges de taille moyenne. On arrivera en 2026 à 500 suppressions de postes.* »

Une « *incompréhension* » également par Rossmary Huet, élue FSU-SNUipp. « *Il va y avoir beaucoup de fermetures de classes.* » Le ministère motive ses suppressions par le décrochage démographique. « *Cette baisse, il est enfin temps de s'en saisir, non pas pour supprimer des postes, mais pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail du personnel enseignant. Que l'on puisse enfin se rapprocher du niveau européen.* »

La riposte se prépare

Très agacées, les élues syndicales sont vent debout contre l'augmentation conséquente du budget des Armées, « *on est en colère de se dire qu'on préfère financer les armes. On préfère financer la guerre plutôt que l'investissement auprès des élèves pour en faire justement des citoyens éclairés* », justifie Rossmary Huet.

Dès la semaine prochaine, le second degré devrait connaître [les établissements concernés](#) par les suppressions de postes. Le premier degré devra attendre la fin des élections municipales. En attendant, la riposte se prépare. « *On va à nouveau se réunir en intersyndicale pour vite envisager une réponse*, détaille Marie-Hélène Duverger, porte-parole de Sud Éducation 76-27. *Parce qu'on ne s'attendait pas à un truc aussi sale.* » Vacances scolaires obligent, les premières manifestations devraient intervenir au début du mois de mars.

Lire aussi

[« 8 mois que je dors sous la tente... » Au Havre, reportage lors d'une maraude de la Croix-Rouge](#)

[L'une des Peugeot 403 de Columbo est-elle venue de Normandie ?](#)

[Aux assises à Évreux, la longue, surprenante et ratée confession
du braqueur en série](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Normandie](#) [Seine-Maritime](#) [Eure](#)

Contenus sponsorisés

Juste pour vous

Rouen. Des policiers appellent à une mobilisation citoyenne ce samedi

Luc Gallais

~2 minutes

"La Police nationale va très mal, les policiers sont à bout." Une mobilisation nationale est programmée samedi 31 janvier, à l'initiative d'Alliance police nationale. Un rassemblement est programmé à 11 heures, devant l'hôtel de Ville de Rouen. Le premier syndicat des forces de l'ordre dénonce des moyens insuffisants pour faire face à une criminalité en constante évolution.

"Ce n'est pas le malaise d'un corps professionnel. C'est un dysfonctionnement qui touche l'ensemble de la société", peut-on lire sur le communiqué de presse du syndicat.

- **A lire aussi.** [Fécamp. 2,44g d'alcool dans le sang : l'homme arrive en voiturette au commissariat](#)

"Associer les citoyens pour porter nos revendications"

Cela se traduit par des locaux dégradés, des véhicules très usés, des matériels et outils informatiques obsolètes et surtout un manque d'effectifs. *"Nous souhaitons avoir un temps d'échange privilégié avec nos concitoyens, les élus, commerçants, membres d'associations. On agit pour la sécurité, le bien commun, on veut associer les citoyens pour porter nos revendications"*, explique Pierre Nachbar, délégué du syndicat Alliance Police nationale. *"L'insécurité progresse, il y a des milliers de plaintes qui sont en attente de traitement en raison du manque de policiers. Il faut prendre le problème à bras-le-corps."* Le rendez-vous se poursuivra par une marche citoyenne et un rassemblement devant l'hôtel de Région.

Podcast "L'invité du mercredi". A Rouen, "il faut gonfler les effectifs de la police municipale", selon Karim Bennacer d'Alliance

Pierre Durand-Gratian

~2 minutes

Une marche "pour une police respectée et protégée" est organisée par Alliance à Rouen, samedi 31 janvier à 11h depuis l'hôtel de Ville. Karim Bennacer est le secrétaire régional du syndicat.

Pourquoi organiser cette marche ?

"Nos concitoyens subissent l'insécurité, les victimes sont trop souvent oubliées et les policiers sont confrontés à des moyens insuffisants pour remplir leurs missions. Alors, on s'est dit pourquoi pas mobiliser nos citoyens pour un rassemblement pour affirmer que la sécurité est un pilier de notre bien commun."

L'idée est aussi d'interpeller les candidats aux élections municipales...

"Le maire, c'est le premier acteur de la sécurité dans sa commune. Le maillage territorial, la proximité, c'est aussi du pouvoir du maire : la tranquillité publique, la salubrité publique... La police nationale et la police municipale sont complémentaires. [Pour la ville de Rouen](#), il faut [gonfler les effectifs de la police municipale](#). La moyenne nationale, c'est un policier municipal pour 1 000 habitants. A Rouen, on en est loin ([70 policiers municipaux](#) pour 116 000 habitants, N.D.L.R.)."

Faut-il armer les policiers municipaux ?

"Vous savez, dans le dos d'un policier municipal, c'est écrit police. Malheureusement, ils ont une cible dans le dos. Pour nous, Alliance, l'armement d'un policier municipal devrait être une priorité généralisée sur l'ensemble du territoire national. Ça ne doit pas être

clivant, ni être un sujet de droite ou de gauche."

Victime de menaces de mort, le maire de ce village près du Havre, sous le choc, se décide à parler

Laure Ferrari

5-6 minutes

Yann Adreit, maire de Gommerville près du Havre a fait l'objet de menaces de mort sur les réseaux sociaux. L'élue a décidé de rendre public son désarroi et ces «faits intolérables ». L'auteur a été interpellé et placé en garde à vue.



Yann Adreit, ici sur sa photo de campagne aux municipales 2026, a été victime de menaces de mort. - collection personnelle



Publié: 27 Janvier 2026 à 20h45 Temps de lecture: 1 min

Plusieurs jours après les faits, Yann Adreit a encore la voix chevrotante au téléphone en évoquant ce douloureux épisode dans sa vie d'élue. Les faits remontent au mercredi 21 janvier 2026. Le maire de [Gommerville](#), près du Havre, apprend par un de ses

administrés qu'un message menaçant à son encontre circule sur un réseau social.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Pas du tout à l'aise avec les réseaux sociaux, le maire découvre alors une conversation publique entre un homme et une personne de la commune. Les deux dialoguent au sujet de l' élu jusqu'à ce que le premier écrive : « Ça ne sert plus à rien de discuter. Seul un coup de fusil aura des répercussions... ».

on doit à tout prix refuser cette violence-là, au nom des valeurs de la République ! »

Yann Adreit, choqué, alerte immédiatement la gendarmerie de Saint-Romain-de-Colbosc. *« Ils ont été très réactifs »*, raconte le maire encore très secoué. *« J'ai encore du mal à en parler... »*, dit-il, la gorge nouée avant de laisser parler son émotion : *« On est engagé au niveau communal, on essaie de faire au mieux de ce qu'on peut faire. C'est réel, complet et ce ne sont pas des engagements, comme je dis, dans un intérêt politicien, c'est un engagement d'intérêt commun. Alors , que des gens soient d'accord ou pas d'accord, ça fait partie du jeu, mais voilà, une menace comme ça, dans un contexte quand même bien particulier, où souvent les élus sont pris pour cible, dès que ça ne va pas. De toute façon, c'est à cause de l' élu ! Et là, ce n'est pas un petit avertissement, ça a été vraiment une menace de mort. Et ça trotte bien en tête. On doit à tout prix refuser cette violence-là, au nom des valeurs de la République ! »*

Une « mauvaise blague »

Placé en garde à vue, l'auteur de ces menaces aurait plaidé la « *mauvaise blague* », expliquant qu'il ne pensait pas que cela pourrait avoir de telles répercussions.

Malgré les mots des gendarmes pour le rassurer sur le fait que cette personne ne représenterait pas une dangerosité spécifique, Yann Adreit s'en remet difficilement. *« Ces agissements sont intolérables. Je veux dire avec la plus grande fermeté : je ne tolérerai jamais de telles violences ni pour moi, ni pour aucun autre élu de la République »*. Et le maire de Gommerville de « *réaffirmer avec détermination* » son « *attachement indéfectible aux valeurs républicaines et à l'engagement public au service de toutes et tous.* »

Dans sa commune, Yann Adreit a reçu de nombreux soutiens depuis les faits : « *On se sent un peu moins seul et ça fait du bien au moral...* », conclut-il, mardi 27 janvier 2026 en début de soirée, avant de raccrocher pour recevoir un administré dans cette mairie pour laquelle il vient de se déclarer à nouveau candidat.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités Politique [en cliquant ici](#) Lire aussi

[« 8 mois que je dors sous la tente... » Au Havre, reportage lors d'une maraude de la Croix-Rouge](#)

[Le Havre. Alain Dag'Naud, historien espiègle et artisan des mots, est décédé](#)

[Saint-Romain-de-Colbosc : la Biennale de Sculpture met en lumière Delphine Devos et ses œuvres colorées](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Gommerville \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



Video

[Municipales. Édouard Philippe candidat à sa réélection : « Je veux continuer à faire avancer Le Havre »](#)





[Victime de menaces de mort, le maire de ce village près du Havre, sous le choc, se décide à parler](#)

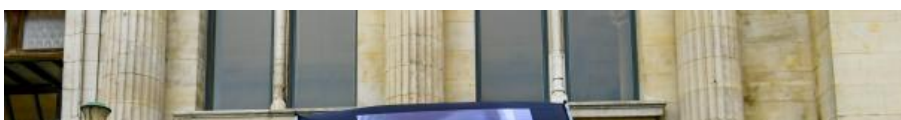


Video

[Mort de Théo : le conducteur en prison, Guillaume Pirouelle raconte son exploit... le point actu à 20 h](#)



[« 8 mois que je dors sous la tente... » Au Havre, reportage lors d'une maraude de la Croix-Rouge](#)





Video

[Au Havre, le conducteur responsable de la mort de Théo
condamné à six ans de prison](#)



Video

[Au Havre, une marche blanche pour Théo, tué par un chauffard : «
Nous réclamons justice ! »](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Une cheminée menace de tomber sur la chaussée, rue Rollon, à Rouen

Blaise Diagne

3–4 minutes

Une cheminée menace de s'effondrer rue Rollon, à Rouen, mardi 27 janvier 2026. Un périmètre de sécurité va être mis en place.



Les sapeurs-pompiers ont été mobilisés rue Rollon après la découverte d'une fissure importante sur une cheminée. - Paris Normandie



Publié: 27 Janvier 2026 à 19h38 Temps de lecture: 1 min

Vers 17h, mardi 27 janvier 2026, les pompiers sont intervenus rue Rollon, à [Rouen](#), car une cheminée menaçait de s'effondrer. Cette dernière culmine à vingt-deux mètres.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Un périmètre de sécurité

Des ouvriers, travaillant sur un échafaudage à proximité, ont relevé l'apparition de fissures et un décollement de la cheminée au niveau

du pignon. Elles auraient été aggravées par la tempête Goretti qui a balayé la région dans la nuit du 8 au 9 janvier dernier et par la vague de froid qui l'avait précédé.



La cheminée a été fragilisée par les intempéries. - Paris Normandie

L'architecte de la ville s'est rendu sur place afin de déterminer si la mise en place d'un périmètre de sécurité était nécessaire. Selon l'architecte, la structure de l'immeuble n'est pas en péril. Mais cinq copropriétés sont impactées par cette menace d'effondrement de cheminée. Un périmètre de sécurité devrait être mis en place, le temps de sécuriser la cheminée.

Lire aussi

[Tollé à la fac d'histoire de Rouen après l'interdiction des PC en cours](#)

[« Pavilly en commun » : la liste d'Agnès Largillet à l'assaut de la mairie](#)

[Bien-être au travail : qui sont ces entreprises normandes qui se démarquent ?](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Rouen \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)



[Tollé à la fac d'histoire de Rouen après l'interdiction des PC en cours](#)



[« Pavilly en commun » : la liste d'Agnès Largillet à l'assaut de la mairie](#)



Video

[Le groupe normand PGS s'implante en Italie](#)



[Une cheminée menace de tomber sur la chaussée, rue Rollon, à Rouen](#)



[Bien-être au travail : qui sont ces entreprises normandes qui se démarquent ?](#)



[Hockey sur glace – Ligue Magnus : les Dragons de Rouen retrouvent le chemin du but et la victoire](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Après Crans-Montana, davantage de contrôles dans les bars de Rouen, déjà meurtrie par le Cuba Libre

4–5 minutes

Après le drame de Crans-Montana, les préfets ont donné pour consigne de contrôler davantage les bars et discothèques. Qu'en est-il à Rouen, déjà touchée par le Cuba Libre en 2016 ?

Sur le même thème

[Incendie](#)

Article réservé aux abonnés



Depuis le drame de Crans-Montana, les contrôles se sont-ils renforcés dans les bars de Rouen ? (©JB/76actu/Illustration)

Par [Rédaction Normandie](#) Publié le 28 janv. 2026 à 6h48 ; mis à jour le 28 janv. 2026 à 7h21

Le traumatisme [de l'incendie mortel à Crans-Montana](#) est encore vif. En France, les préfets ont reçu pour consigne de **faire renforcer les contrôles dans les bars dansants**. À Rouen, ville meurtrie depuis 2016 [par le drame du Cuba Libre](#), qu'en est-il ? **Les contrôles ont-ils été renforcés ?**

Des consignes pour davantage de contrôles

Le préfet de la Seine-Maritime a adressé aux maires un courrier concernant la sécurité des établissements de 5^e catégorie. Ils sont informés qu'ils doivent contrôler régulièrement les établissements devant respecter les obligations suivantes :

- **dégagements et sorties**
- **comportement au feu des matériaux**
- **désenfumage**
- **éclairage de sécurité**
- **moyens de secours**
- **alarme et alerte**
- **vérification technique**

À Rouen, le drame de Crans-Montana n'a évidemment pas manqué de rappeler l'incendie en 2016, au bar le Cuba Libre. Pour rappel, dans la nuit du 5 au 6 août 2016, un groupe d'amis fêtait les 20 ans de l'une des victimes lorsqu'une bougie type « fontaine pyrotechnique » a déclenché un incendie, dans l'escalier qui mène à la cave transformée sans autorisation en boîte de nuit. Depuis ce jour, **une quarantaine d'établissements ont été contrôlés à Rouen.**

Interrogée, la municipalité indique : « À Rouen depuis maintenant 10 ans, tous les établissements dont nous avons le signalement, ont fait l'objet de contrôles ».

Où en sont les contrôles à Rouen ?

Certains établissements sous avis défavorables ont été partiellement ou totalement fermés. Au 31 décembre 2025, la totalité des contrôles prévus et obligatoires d'ERP (établissements recevant du public) ont été réalisés sur le territoire de la commune rouennaise.

Ce travail étant constant à Rouen, il n'y a pas eu de contrôle spécifiquement organisé depuis la tragédie de Crans-Montana il y a trois semaines. Les visites organisées depuis le 31 décembre dernier étaient des visites programmées dans le plan de charge de la commission de sécurité

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

La municipalité rappelle par ailleurs que la législation en la matière date de plusieurs décennies et que la députée [Valérie Fourneyron](#) [avait alors appelé à une évolution de la loi](#), en vain.

Une évolution que la mairie de Rouen soutient encore, arguant que « **la frontière entre un bar et une discothèque n'a jamais été aussi mince** (bar à ambiance musicale, bar festif ...) alors que les préconisations en matière de sécurité incendie pour les uns et les autres ne sont pas du tout au même niveau d'exigence ».

Arwen Moret

Cet article a été réalisé par des étudiants de [l'IEJ Rouen](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Montivilliers. Des travaux pour colmater des fuites à Sibran

Luc Gallais

3—4 minutes

L'annonce, en fin d'année 2025, pouvait susciter la crainte pour les amoureux et pratiquants du basket-ball à Montivilliers. Un arrêté municipal a été publié pour fermer l'accès à la salle Sibran, l'antre historique du club de l'AL Montivilliers basket, dès le 29 décembre et jusqu'à la fin de travaux. La raison : un défaut constaté sur la toiture de la salle dont la construction remonte à 1952.

Condensation et écoulement sur le parquet

Les travaux ont démarré en ce début d'année, bien que légèrement retardés en raison de l'épisode de neige à la rentrée de janvier. Il y avait urgence, car des fuites ont été observées à plusieurs reprises.

"Il a été observé une condensation entre les deux couches de translucides et un écoulement sur le parquet lors de fortes fréquentations, en raison d'un différentiel de température et d'humidité entre l'intérieur et l'extérieur de la salle, explique la municipalité, qui a fait appel à l'entreprise de couverture Dufour pour procéder à des réparations rapides face à ces désordres qui s'accroissent. On a eu des fuites en deux endroits, avec pour conséquence une surface sportive rendue dangereuse."

"Il y avait pas mal d'arrêts de jeu des arbitres en raison de l'eau qui pouvait tomber sur le parquet. Il fallait agir, ma crainte était qu'un joueur ou qu'un gamin ne se blesse à cause d'une glissade, ajoute Christophe Porée, président de l'AL Montivilliers basket, principal utilisateur de la salle Sibran. La Ville et l'entreprise en charge des travaux ont mis les bouchées doubles pour nous permettre de bénéficier de notre chaudron dès la fin de la semaine dernière, uniquement en soirée et les week-ends." Les panneaux translucides de la toiture ont d'ores et déjà été entièrement remplacés, l'isolation de la salle renforcée. La partie dite intérieure du chantier est terminée, des couvreurs doivent encore agir depuis

l'extérieur, directement sur le toit, jusqu'en février.

La belle solidarité entre associations et clubs sportifs

"Durant cette période de travaux et de fermeture de Sibran, on a eu certaines associations et clubs sportifs qui ont laissé des créneaux dans d'autres salles pour nous permettre de maintenir les entraînements, notamment pour les gamins. Il y a eu une belle solidarité", souligne Christophe Porée. Ainsi, Les Archers du bois du Colmoulins et l'AS Montivilliers football ont cédé respectivement deux et un créneaux au gymnase Jean-Prévost, le Montivilliers handball en a cédé un autre au gymnase Luc Abalo qui a accueilli plusieurs matches de l'ALM les 17 et 18 janvier derniers, tandis que l'ASLT 76 pour la section boccia a déplacé son action du Téléthon pour faciliter le club de basket. La salle Christian-Gand avait également été homologuée pour accueillir des matches jusqu'en Nationale 3. Les nombreuses classes devront encore patienter quelques jours pour utiliser à nouveau la salle Sibran. Le coût des travaux a été estimé à près de 38 000 € TTC par la Ville.

Gruchet-le-Valasse : la démolition de l'ancien bâtiment Bretelle va bousculer le centre-bourg

Coline Poiret-Mellier

6–8 minutes

Dès le lundi 2 février 2026, la démolition de l'ancien bâtiment Bretelle va transformer le centre-bourg de Gruchet-le-Valasse. Stationnement réduit, circulation adaptée, écoles réorganisées : un chantier stratégique qui annonce un nouveau chapitre pour la commune.



Photo Coline Poiret-Mellier



Publié: 27 Janvier 2026 à 18h16 Temps de lecture: 2 min

« *Nous nous apprêtons à vivre un moment compliqué en centre-ville* ». Le ton est donné par le maire de Gruchet-le-Valasse, Didier Peralta. En cause : la démolition de l'[ancien bâtiment de la Bretelle](#), programmée du lundi 2 février au 24 avril 2026, en plein cœur de

bourg. Un chantier attendu de longue date, mais qui va impacter le stationnement aux abords des écoles.

Pendant toute la durée des travaux, 45 places de stationnement seront neutralisées devant et derrière l'école. Un point de tension identifié par la municipalité, notamment aux heures d'entrée et de sortie des classes. « *Nous voulons libérer des places autour de l'école pour les parents. Il y aura deux moments délicats dans la journée, le matin et en fin d'après-midi, mais nous avons prévu des solutions adaptées* », assure le maire.

Un plan de stationnement réorganisé

Un nouveau plan de stationnement a été présenté aux parents d'élèves, aux enseignants, aux agents municipaux et aux élus. Une vingtaine de places seront mobilisées sur la zone du Manoir, tandis que le parking Charles-de-Gaulle sera réservé aux élus et au personnel communal. De son côté, le jardin de l'Indigo accueillera les véhicules des agents de l'[espace Mozaïk](#).

« *C'est un jeu de chaises musicales. Il faut aussi penser aux bus qui viennent chercher les élèves pour se rendre à la piscine* », souligne Roger Hauchecorne, premier adjoint au maire en charge des grands projets. Une signalétique spécifique sera mise en place pour indiquer les zones réservées. « *Nous comptons sur le civisme des habitants pour que la circulation reste fluide et que tout se passe bien* », insiste Didier Peralta.

Les accès piétons autour de l'école seront maintenus, mais sécurisés avant le début du chantier. « *Il faut aussi penser que pendant cette période, il y a deux semaines de vacances scolaires. Ça limitera l'impact pour les parents d'élèves et professeurs* », ajoute Vincent Lecarpentier, adjoint au Maire en charge du Pôle urbanisme.

Un projet structurant pour le centre-bourg

Fermé depuis plus de quinze ans, l'ancien magasin Bretelle (autrefois « Toits, murs et sols ») appartient à la commune depuis une dizaine d'années, après une acquisition réalisée avec l'Établissement public foncier de Normandie. Devenu un simple hangar, le bâtiment sera entièrement démoli. « *Il gênait la vue sur le manoir, c'était une véritable verrue visuelle* », tranche le premier adjoint.

Cette démolition constitue le cœur d'un projet plus vaste de

requalification du centre-bourg. Elle doit permettre, à terme, de regrouper les deux écoles sur un même site. Une nouvelle école maternelle, aujourd'hui installée dans une ancienne maison de maître place Desgenétais, serait construite à proximité de l'école élémentaire, rue du Docteur-Gernez. *« Depuis peu, les deux écoles ont été regroupées et forment désormais un seul groupe scolaire. Administrativement, elles ne constituent plus qu'une seule entité, l'école Aubrac. Un rapprochement qui facilitera également le travail de la direction »*, ajoute Vincent Lecarpentier.

Une nouvelle école encore à l'étude

Si le principe est acté, le projet reste à affiner. *« Elle sera plus moderne et mieux adaptée, mais nous n'avons pas encore de vision précise. Nous faisons actuellement l'inventaire des besoins avec les enseignants et la direction, en tenant compte de l'évolution démographique du village »*, explique Vincent Lecarpentier. Une étude est en cours, avec des conclusions attendues d'ici mars prochain.

« Avant l'été, on saura ce qui sera fait pour l'école, mais la décision finale reviendra au prochain maire », rappelle Didier Peralta, qui ne se représente pas aux élections municipales de mars.

Autre ambition portée par la municipalité : renaturer la cour de l'école élémentaire. *« Cela permettra de restaurer la biodiversité en centre-ville »*, assure le premier adjoint, Roger Hauchecorne. Reste enfin une question en suspens : l'avenir de l'ancienne école maternelle, encore indéterminé à ce stade.

Lire aussi

[À Yvetot, un film sur la montée de l'extrême droite diffusé à la salle du Vieux Moulin](#)

[À Yvetot, le campus Naturapôle confirme l'intérêt des jeunes pour les filières agricoles](#)

[Jean-Nicolas Rousseau passe le relais à Anvéville après 31 ans d'engagement pour son village](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Gruchet-le-Valasse \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Lillebonne](#)



[Gruchet-le-Valasse : la démolition de l'ancien bâtiment Bretelle va bousculer le centre-bourg](#)



[Il conduisait sous cocaïne et cannabis, un jeune automobiliste intercepté à Port-Jérôme-sur-Seine](#)





[À Yvetot, un film sur la montée de l'extrême droite diffusé à la salle du Vieux Moulin](#)



[À Yvetot, le campus Naturapôle confirme l'intérêt des jeunes pour les filières agricoles](#)



Video

[Municipales 2026 : à Sainte-Marie-des-Champs, Michael Dodelin souhaite « se concentrer sur la jeunesse »](#)





[Jean-Nicolas Rousseau passe le relais à Anvéville après 31 ans d'engagement pour son village](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Gruchet-le-Valasse. Démolition des entrepôts Bretelle : où se garer ?

Cédric Thomire

3-4 minutes

"Ça va être un moment compliqué pour la circulation en centre-ville", prévient Didier Péralta, maire de Gruchet-le-Valasse. A partir du lundi 2 février et jusqu'au 24 avril, [la friche "Bretelle" va être démolie](#). L'ancien magasin de peinture et décoration, fermé depuis une quinzaine d'années, propriété de la commune, doit disparaître pour permettre la construction d'un nouvel équipement pour l'école, le bâtiment accueillant les maternelles, datant du XIX^e siècle, n'étant plus adapté.

Une solution pour faciliter la vie des parents

"Pendant la durée du chantier, nous allons perdre 45 places de stationnement. Nous sommes conscients que cela va poser problème aux heures d'entrée et de sortie des écoles", dit le maire.

C'est pour cela que la commune souhaitait une déconstruction pendant les vacances scolaires d'été.

Sauf qu'une enquête environnementale a décelé que des chauves-souris avaient l'habitude de nicher ici. *"Nous ne pouvons donc pas démolir la toiture du bâtiment après le 15 mars, date à partir de laquelle les femelles nichent pour mettre au monde leurs petits",* détaille Didier Péralta.

Quatre zones de stationnement

Les élus, le directeur de l'école primaire et les enseignants se sont donc réunis pour trouver une solution temporaire. Un plan de stationnement a été défini pour libérer le plus de places de stationnement aux abords des établissements scolaires. *"Nous avons convenu que les enseignants ainsi que le personnel communal et les élus devront stationner ailleurs que d'habitude pour laisser les places à proximité des écoles accessibles aux*

parents déposant leurs enfants."

Quatre lieux ont été identifiés : le parking du Manoir, le parking Charles de Gaulle (où se tient la foire), la zone de stationnement sur l'ancienne friche SLIC et le parking de la Mare au loup. *"Sur douze semaines de démolition, quatre se situent pendant les vacances scolaires. Le reste du temps, il faudra que chacun s'adapte et accepte de marcher un peu plus"*, prévient l'édile. Les itinéraires piétons seront sécurisés.

Où en est le projet ?

La démolition est une étape décisive. Les élus ont déjà lancé l'étude pour définir les besoins. *"Nous devons encore déterminer combien de classes il faut construire, comment faire cohabiter la nouvelle construction avec l'école élémentaire existante, explique la maire. Le scénario idéal devrait être retenu d'ici à l'été prochain."*

La démolition est financée par l'Etablissement public foncier de Normandie et Caux Seine aggro. La commune paiera 12,5% du montant total de la démolition. Quant au gymnase, il sera rénové, comme l'école élémentaire qui date des années 1970.

Dix ans après, le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie à Valmont se concrétise

Suzelle Gaube

5-7 minutes

Il a fallu dix longues années pour que le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie se concrétise à Valmont. Elle s'installera finalement sur un terrain, rue Pierre-Six. Le chantier devrait démarrer en 2027.



À Valmont, la gendarmerie devrait déménager rue Pierre-Six dans les années à venir. - En Act Architecture



Publié: 27 Janvier 2026 à 18h36 Temps de lecture: 2 min

« *C'est un aboutissement* », pour le maire de Valmont, Jean-Louis Navarre. Et ce n'est pas peu dire. Dix ans après que le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie a été lancé par la préfecture pour remplacer celle actuelle « *vétuste* », le terrain a été choisi et le permis de construire a été obtenu en octobre 2025. La construction devrait démarrer « *en 2027 pour une durée de 18 à 20 mois* », précise Logéal Immobilière, bailleur social propriétaire du

terrain depuis janvier 2025 et qui a l'habitude « *d'accompagner les actions de ses partenaires et des élus sur le territoire* ». Le terrain se situe rue Pierre-Six, à proximité d'habitations.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Il y a une dizaine d'années, le préfet me téléphone »

Fin 2021, la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral a « *lancé un concours pour la désignation d'un opérateur pour la construction et la gestion d'une caserne de gendarmerie sur la commune de Valmont. Concours où Logéal Immobilière a été désignée lauréate l'année suivante* », développe Logéal.

Une phase qui en a précédé de nombreuses autres, détaille Jean-Louis Navarre : « *Ça fait peut-être une vingtaine d'années qu'on en entend parler. Et il y a une dizaine d'années, le préfet me téléphone en me disant : Monsieur le maire, Il faut que vous me trouviez des terrains à Valmont pour la future gendarmerie. Dans quinze jours, il faut que vous ayez des terrains à me proposer. J'ai fait le tour de la commune, je suis allé voir les propriétaires de terrains pour voir s'ils seraient éventuellement vendeurs. C'est parti de là* ».



Une quinzaine de logements doivent être construits pour accueillir les gendarmes à Valmont. - En Act Architecture

Un choix de terrain difficile

Plusieurs terrains ont été proposés à l'autorité préfectorale. Mais la sélection est drastique : « *Une gendarmerie ne peut pas supporter la moindre contrainte sur sa zone d'implantation : des lignes électriques, des servitudes de passage, des contraintes*

environnementales », explique le président de Fécamp Caux Littoral, Laurent Vasset. Il y a aussi « *des contraintes territoriales* » pour être « *en capacité à répondre sur leur zone d'intervention* ».

« Des lourdeurs administratives »

Au-delà du choix et de l'adaptation du terrain, il y a aussi le poids de « *lourdeurs administratives* » avec un jeu de va-et-vient, notamment des plans, entre les différentes administrations et Logéal, éclaire Jean-Louis Navarre. D'autant que le projet a été lancé alors la communauté de communes de Valmont était encore existante, avant que l'agglomération Fécamp Caux Littoral ne naisse et ne reprenne le dossier pour y jouer un rôle « *d'accompagnateur pour que ça se passe bien* ».

Après les contraintes liées au terrain, Logéal devra respecter un certain nombre de contraintes « *inhérentes à la construction d'une caserne* », telles que : la protection du site, la résistance du bâtiment, la confidentialité. Mais aussi des contraintes urbaines, comme « *l'intégration dans le tissu rural* » et la « *gestion des flux (public, véhicule d'urgence, personnel)* », développe Logéal.

Lire aussi

[Près de 2,5 g d'alcool dans le sang, il conduit sa voiturette pour se rendre au commissariat de Fécamp](#)

[Coopération, plateau technique, personnes âgées : 2026, une « année décisive » pour l'hôpital de Fécamp](#)

[Téléthon à Fécamp : 4 641,50 € récoltés grâce à la mobilisation des associations locales](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Fécamp](#)





Dix ans après, le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie à Valmont se concrétise

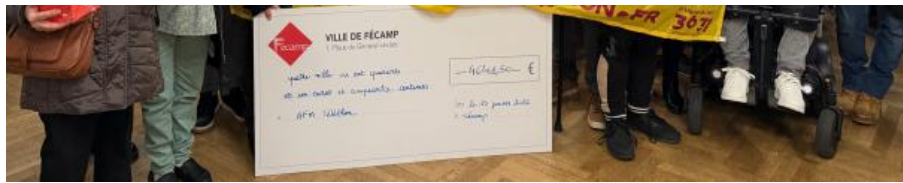


Près de 2,5 g d'alcool dans le sang, il conduit sa voiturette pour se rendre au commissariat de Fécamp



Coopération, plateau technique, personnes âgées : 2026, une « année décisive » pour l'hôpital de Fécamp





[Téléthon à Fécamp : 4 641,50 € récoltés grâce à la mobilisation des associations locales](#)



[À Senneville-sur-Fécamp, Pascal Lecourt, maire depuis 1995, en quête d'un nouveau mandat](#)



[Fécamp : attrapé par la patrouille, il menace et tente de cogner les agents](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Les ZFE de Rouen et du Havre obtiennent un nouveau sursis : on vous explique pourquoi

2-3 minutes

Les députés et sénateurs devaient voter, ces 27 et 29 janvier 2026, pour ou contre la suppression des ZFE. Mais la décision ne sera finalement pas pour tout de suite.

Sur le même thème

[Assemblée nationale](#)

[Automobile](#)

[Zone à faibles émissions \(ZFE\)](#)



Les parlementaires devaient se prononcer cette semaine sur le sort des ZFE. (©Illustration)

Par [Mathieu Charré](#) Publié le 27 janv. 2026 à 10h45

Du répit pour les [ZFE](#). Ces Zones à faibles émissions, interdites aux véhicules les plus polluants, étaient au cœur d'[un vote des parlementaires](#) ces mardi 27 et jeudi 29 janvier, dans le cadre de la loi de simplification. Mais finalement, le vote n'aura pas lieu et les ZFE obtiennent un sursis...

Pas de vote avant les municipales ?

En Seine-Maritime, [Rouen](#) et 12 autres communes de son agglomération sont concernées, tout comme [Le Havre](#), Sainte-Adresse et quelques portions d'Octeville-sur-Mer. Mais les opposants à ces ZFE devront prendre leur mal en patience, puisque **le vote les concernant a été reporté**.

On ignore pour l'heure quand les sénateurs et députés se prononceront sur ce dispositif. Le gouvernement souhaiterait trouver un compromis auparavant, et le sujet ne devrait pas être remis à l'ordre du jour avant les élections municipales de mars 2026.

Résultat, les dispositions actuelles restent en place, en attendant que le sujet ne revienne au cœur des débats.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

« 8 mois que je dors sous la tente... » Au Havre, reportage lors d'une maraude de la Croix-Rouge

Barbara HUET

7-9 minutes

Trois soirs par semaine, les bénévoles de la Croix-Rouge du Havre effectuent des maraudes pour les sans-abri. Ils distribuent boissons chaudes, couvertures, produits d'hygiène... et échangent avec les bénéficiaires qui les attendent. En hiver, ce travail de l'ombre est d'autant plus indispensable.



Publié: 27 Janvier 2026 à 21h19 Temps de lecture: 2 min
18 h, au local de la [Croix-Rouge du Havre](#), Stade Deschaseaux. En ce mercredi de janvier, les bénévoles de l'association caritative préparent la [maraude](#) du soir. Trois fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi), tout au long de l'année, ils vont à la rencontre des sans-abri. « *Nous avons préparé l'eau chaude, chargé les soupes, le thé, café, les kits d'hygiène, vêtements et couvertures dans le véhicule* », indique Isabelle Lesauvage, directrice locale à l'urgence et au secours, responsable des maraudes. Anthony, le doyen de l'équipe de ce soir, est au volant. Il est accompagné de Sabrina, Nabil – le plus jeune, âgé de 19 ans – et Isabelle. Direction Harfleur pour commencer.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Un groupe de personnes discutent sur une place. L'une d'entre elles s'approche de la fourgonnette de l'association. « *Une boisson chaude, des biscuits ?* », lui proposent Isabelle et Sabrina. Le jeune homme de 24 ans opte pour un café sans sucre. « *Vous avez besoin de quelque chose : couvertures, produits d'hygiène ?* », poursuivent les bénévoles. « *Des chaussettes. Pour le reste, j'ai ce*

qu'il faut... Ah non, je veux bien du dentifrice, s'il vous plaît. » Au bout de quelques minutes, et de nombreux remerciements, les membres de la Croix Rouge remontent dans leur véhicule pour poursuivre leur mission. Rendez-vous [quartier de l'Eure](#), au Havre.

Huit mois sous la tente...

Dans la cour de l'église Évangélique et de l'[Esi](#) (Espace solidarité insertion) Lamartine, deux tentes sont dressées. Deux hommes, âgés d'une vingtaine d'années se dirigent vers les bénévoles. *« Cela fait 8 mois que je dors sous la tente »*, précise un des jeunes. Un troisième homme les rejoint : *« J'ai un travail maintenant, et un appartement ! »*, annonce-t-il, fièrement, à Sabrina. Un autre, sans-abri, prend, volontiers, une soupe. Il repartira aussi avec une couette donnée par la Croix-Rouge. *« Je vais essayer de trouver un coin tranquille, à l'abri »*, dit-il en s'éloignant.

Un peu plus loin, sur le parking d'un supermarché, les bénévoles reconnaissent « Monsieur Civisme ». Cet homme, sans domicile fixe, *« nettoie toujours l'endroit où il se trouve, avant de partir »*, explique Anthony. Quand on lui demande pourquoi il fait ça, avec autant de soin, il répond simplement : *« C'est du civisme ! »* Et *« il achète lui-même les sacs-poubelle ! »* L'homme prend régulièrement *« un verre d'eau chaude, pour réchauffer son corps »*.

« Lorsque les sans-abri dorment, on les laisse tranquille. »

Prochaine étape : sous le pont de Graville. Assis dans un fauteuil, les yeux rivés sur son téléphone, un jeune homme regarde ce soir-là la demi-finale de la [Can](#) (Coupe d'Afrique des Nations). Autour de lui, des abris de fortune, quelques couvertures et sièges délabrés. Heureusement, il a reçu une bonne nouvelle : *« Je vais pouvoir dormir au Phare pendant quatorze jours. »* Comme l'Esi, ce [centre d'hébergement](#) et de réinsertion sociale est géré par l'Armée du Salut. Une parenthèse qui va lui permettre de souffler, d'autant qu'il s'est fait agresser, dans la rue, il y a quelques semaines.

Alors que Nabil et le propriétaire du téléphone commentent ensemble le match, une voiture s'arrête. L'automobiliste propose de déposer des trousse de secours au local de l'association. *« Avec plaisir »*, l'accueillent Isabelle et Anthony. Pendant ce temps, le Sénégal a marqué, et il est temps de repartir. La fourgonnette de la Croix-Rouge se dirige vers les Docks, avant de sillonner le centre-

ville. Là encore, elle ne croisera que des hommes. L'un d'entre eux est assoupi. « *Lorsque les sans-abri dorment, on les laisse tranquille* », précise Isabelle. Un peu plus loin, dans le hall d'entrée d'une banque, une femme. Une septuagénaire, qui lit des magazines. Elle accepte une bouteille d'eau et une soupe avant de remercier chaleureusement les bénévoles, qui reprennent leur route vers la gare.

De père en fils

En plus de la traditionnelle distribution de café et de soupes, des sans-abri demandent des bonnets et des écharpes pour se protéger du froid. L'un d'entre eux fait part de ses problèmes d'ordre administratif à Sabrina, avant de se tourner vers Nabil : « *Qu'est-ce qui te pousse à faire ça ?* », lui demande-t-il. Le jeune havrais n'hésite pas une seconde : « *Mon grand-père était très investi au sein de la Croix-Rouge, ça m'a paru naturel de suivre ses traces.* » Depuis l'an dernier, Nabil participe aux maraudes, mais fait également du secourisme. « *Et mon père s'y est mis aussi !* », ajoute-t-il. Blagueur, il fait rire ses collègues et transmet sa bonne humeur aux bénéficiaires. Il est quasiment 22 h, lorsque l'équipe rentre au local. C'est la fin d'une soirée ordinaire, un travail de l'ombre, une solidarité qui change tout.

Lire aussi

[Victime de menaces de mort, le maire de ce village près du Havre, sous le choc, se décide à parler](#)

[Le Havre. Alain Dag'Naud, historien espiègle et artisan des mots, est décédé](#)

[Saint-Romain-de-Colbosc : la Biennale de Sculpture met en lumière Delphine Devos et ses œuvres colorées](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre Normandie](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)





Video

[Municipales. Édouard Philippe candidat à sa réélection : « Je veux continuer à faire avancer Le Havre »](#)



[Victime de menaces de mort, le maire de ce village près du Havre, sous le choc, se décide à parler](#)



Video

[Mort de Théo : le conducteur en prison, Guillaume Pirouelle raconte son exploit... le point actu à 20 h](#)



[« 8 mois que je dors sous la tente... » Au Havre, reportage lors d'une maraude de la Croix-Rouge](#)



Video

[Au Havre, le conducteur responsable de la mort de Théo condamné à six ans de prison](#)



Video

[Au Havre, une marche blanche pour Théo, tué par un chauffard : «
Nous réclamons justice ! »](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

"Il y a des enfants qui arrivent avec le ventre vide" : près d'Elbeuf, la Ville remet les élèves à égalité

3—4 minutes

En janvier 2026, Cléon pérennise une mesure qu'elle teste depuis quelques mois pour limiter les inégalités entre certains élèves de primaire.

Sur le même thème

[Ecoles](#)

[Education](#)

[Enfants](#)

Article réservé aux abonnés



La ville de Cléon (Seine-Maritime) a pris une mesure pour éviter que des enfants ne viennent à l'école le ventre vide. ©Aurélien Delavaud

Par [Aurélien Delavaud](#) Publié le 27 janv. 2026 à 20h51

C'est devenu un vrai rituel, à l'heure de la **récréation** du matin. En sortant de la classe, les élèves de l'école Curie de [Cléon \(Seine-Maritime\)](#) se pressent pour faire la queue devant le chariot qui vient

de sortir de la **cantine**. « On commence par les petits, ils ont l'habitude », annonce l'agent de la Ville en charge de la **distribution**.

Ce lundi matin tout gris du mois de janvier 2026, ce sont des **bananes** qui sont proposées aux écoliers. Depuis novembre et le début de l'expérimentation, un **fruit** comme celui-ci est proposé **chaque jour** aux quelque 340 élèves des écoles primaires Goscinny et Curie. Ce qui représente environ 120 kg de fruits par semaine, soit plus de 3,8 tonnes à l'année.

Remettre les enfants à égalité

« Des fois, il y a des enfants qui arrivent avec le ventre vide, ou qui mangent des bêtises au petit-déjeuner, resitue Sylvie Omont, conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire. Maintenant, tout le monde est pareil. C'est bon pour la cohésion entre les enfants et les parents ne mettent plus d'en-cas industriels dans les sacs. »

Avant de se lancer, les équipes de la Ville sont allées s'inspirer d'un dispositif équivalent mis en place par la commune d'Oissel, avant de l'adapter. Après quelques mois, selon la Ville, les enseignants interrogés et les enfants qui se pressent pour récupérer leur fruit, les retours sont très positifs. Le dispositif sera donc pérennisé pour les années à venir.

Une mesure à 5 000 € par an

Grâce à un travail étroit avec le fournisseur Terres Azur et à une réorganisation des stocks de fruit, la Ville n'en commande pas plus, mais elle lutte à l'inverse contre leur gaspillage.

Cette mesure représente un coût de 12 centimes par enfant et par jour, soit un budget d'environ 5 000 € par an.

Pour Sylvie Omont, c'est un investissement rentable « pour le bien-être des enfants et leur concentration pendant la classe ».

L'élue précise également que, si les élèves de primaire bénéficient de fruits de saison comme des pommes, poires, bananes ou clémentine, les enfants de maternelle, eux, ont le droit chaque jour à un verre de lait.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Municipales 2026. À Neufchâtel-en-Bray, Joël Lacaille veut plus de transparence sur les dossiers

Anne Bouchet

5-7 minutes

Élu en 2020 dans l'opposition, Joël Lacaille présente de nouveau une liste pour les élections municipales de mars 2026 à Neufchâtel-en-Bray. Il souhaite apporter une vraie alternative et un débat démocratique au sein du conseil.



Publié: 28 Janvier 2026 à 06h56 Temps de lecture: 2 min

Après avoir passé un premier mandat dans l'opposition au sein du conseil municipal, Joël Lacaille a décidé de présenter de nouveau une liste pour les élections municipales de mars 2026 à Neufchâtel-en-Bray. Âgé de 66 ans, en retraite depuis 2024 après avoir travaillé 42 ans pour la protection de l'enfance (à [l'Idefhi](#)), il se dit très attaché à Neufchâtel où il a toujours travaillé. Interview.



Élu dans l'opposition depuis 2020, Joël Lacaille présente de nouveau une liste pour les élections municipales à Neufchâtel-en-Bray. L'école fait partie des priorités de son programme. - Photo

Que reprenez-vous de ce premier mandat et pourquoi avoir souhaité présenter une liste pour 2026 ?

« En 2020, je m'étais engagé à maintenir une opposition constructive pendant le mandat et je pense y être arrivé, même si une opposition à trois, ce n'est pas évident. Je regrette un manque de transparence et de communication par la majorité sur les grands projets. Le conseil municipal n'était qu'une chambre d'enregistrement des décisions et c'est ce que nous voulons changer. Notre liste apportera une vraie alternative, pour permettre un débat démocratique respecté et ouvert. Les différentes listes cette année auront des programmes plutôt identiques car nous sommes tous très attentifs aux problématiques des Neufchâtelois. Mais notre différence sera la méthode : une équipe soudée car le maire ne peut pas décider tout seul, hiérarchiser les projets, travailler avec bienveillance avec les habitants, les services municipaux et l'ensemble du conseil. »

Propreté, sécurité, fiscalité

Comment avez-vous constitué votre liste ?

« Nous sommes en train de la finaliser. L'obligation de parité est une bonne chose mais ça complexifie un peu sa construction. Elle sera sans étiquette politique. Dans cette liste, il y aura François Luyat, qui était dans l'opposition avec moi lors du dernier mandat. On y trouvera des compétences importantes dans les domaines des finances, du social et de l'associatif. Elle sera équilibrée en termes de générations, avec des retraités et des actifs. Les retraités apportent un vrai soutien au sein de l'équipe municipale, surtout en disponibilité. Cela nous permettra de mettre en place de vraies permanences pour recevoir les Neufchâtelois. »

Quelles sont les grandes lignes de votre programme ?

« Neuchâtel doit être une ville propre, les habitants l'expriment régulièrement. La sécurité également est importante, pas uniquement avec des caméras de vidéoprotection, mais aussi pour la circulation piétonne, la voie publique doit être réellement partagée et la réfection des trottoirs est une priorité. Le pouvoir d'achat est central, il faut donc une grande maîtrise de la fiscalité. On peut actionner des choses en baissant par exemple le taux d'imposition locale de la taxe foncière pour compenser la hausse de celui de l'État. Enfin, sur l'école et la petite enfance, il faudra

une réflexion sur les horaires de garderie, une vigilance sur les fermetures potentielles de classes et des travaux de sécurisation aux abords des établissements scolaires. »

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités Politique [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Interpellée avec 2,28 g d'alcool dans le sang à Dieppe](#)

[Dans le pays de Bray, les icônes pop de Leblon Delienne, un savoir-faire reconnu mondialement](#)

[Près de Neufchâtel-en-Bray, deux enfants de 2 et 4 ans torturés, la voisine et son compagnon en prison](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Neufchâtel-en-Bray \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Neufchâtel-en-Bray](#)



[Municipales 2026. À Neufchâtel-en-Bray, Joël Lacaille veut plus de transparence sur les dossiers](#)





[Près de Dieppe, qui va représenter la Normandie aux 21e Ovinpiades des jeunes bergers de France ?](#)



[Bloqué dans le hall, il brise la porte d'un immeuble avec un extincteur à Forges-les-Eaux](#)



[L'Harmonie de Neufchâtel-en-Bray : « 120 ans de défilés, d'animations des communes et de concerts ! »](#)





[Interpellée avec 2,28 g d'alcool dans le sang à Dieppe](#)



[« On est fiers de voir leur réussite » : l'Institut de Mesnières-en-Bray célèbre ses diplômés](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Municipales. Édouard Philippe candidat à sa réélection : « Je veux continuer à faire avancer Le Havre »

Baptiste LAUREAU

17-22 minutes

En septembre 2024, Édouard Philippe annonçait sa double candidature, à la mairie du Havre en 2026 et à la présidence de la République en 2027. À moins de deux mois du scrutin municipal, le maire du Havre et président du parti Horizons lance officiellement sa campagne mercredi 28 janvier 2026 par une réunion publique à la salle François-Ier. Entretien.



Par Propos recueillis par [Baptiste LAUREAU](#) et [Sandrine GROSJEAN](#)

Publié: 28 Janvier 2026 à 06h01 Temps de lecture: 4 min

Au 153 boulevard de Strasbourg au Havre, l'aménagement des locaux du rez-de-chaussée laissés vacants par une agence immobilière touche à sa fin. C'est lundi, costume gris ajusté, boutons de manchette en gants de boxe assortis à un entraînement matinal où il confie avoir encaissé quelques coups bien sentis, Édouard Philippe nous reçoit dans son tout nouveau QG de campagne. Son bilan, sa liste, ses adversaires, ses idées-forces pour un troisième mandat de maire... L'ancien Premier ministre (re)part au combat.

Pourquoi repartez-vous pour un troisième mandat ?

« Parce que j'aime Le Havre, parce que c'est ma ville, et que c'est ici que j'ai mon engagement politique. Je n'ai jamais fait de nomadisme politique ou électoral. Parce que je crois que nous

avons engagé, Antoine Rufenacht avant moi, puis moi après lui, une transformation de la ville réelle, appréciée et qui n'est pas terminée. Parce que je vois assez bien quel programme mettre en œuvre pendant le prochain mandat et avec quelle équipe. Parce que le monde devient fou et que vivre dans une ville qui se tient et qui se développe, c'est important. »

Quelle est la mesure phare de votre programme ?

« Il y aura beaucoup de continuité, et des accents nouveaux. Nous allons notamment continuer à mener une politique ambitieuse en matière de transformation urbaine. Nous allons mettre en œuvre un projet très audacieux sur le centre ancien est – toute la partie de la ville qui s'étend du cours de la République jusqu'au square Massillon. La deuxième grande transformation concernera les Magasins Généraux. Il ne s'agit pas de tout raser pour tout reconstruire, mais d'une rénovation des espaces publics, de la construction de nouveaux logements et de l'aménagement d'un grand parc dans le prolongement du bassin Paul-Vatine. En parallèle, nous intensifierons notre politique culturelle et continuerons à soutenir les développements portuaires, industriels et touristiques. Et je vous le disais, trois accents nouveaux seront portés sur l'éducation, la santé et la sécurité (lire par ailleurs). »

« Je n'ai jamais considéré qu'aimer Le Havre et aimer la France était incompatible. »

Sur le mandat précédent, si vous aviez une grande fierté ?

« La grande fierté, c'est qu'en 2014 et en 2020, les Havrais m'ont accordé leur confiance. Assez nettement les deux fois. J'avais sollicité leur confiance en leur disant ce que je voulais faire ; les engagements que j'ai pris, je les ai tenus. On a fait vivre les projets sur lesquels on s'était engagés. Et je crois que ce faisant, on a transformé la ville. Je pense que toutes celles et ceux qui ont connu la ville il y a 10 ans, 30 ans, 40 ans et qui y reviennent, disent assez clairement qu'en effet, la ville s'est transformée et plutôt en bien.

Ensuite, il y a des politiques publiques dont je suis très fier. Le fait que des moments culturels comme [les festivals] Le Goût des autres, Sur les épaules des géants ou Un Été au Havre se soient véritablement imposés. Ce sont trois événements gratuits, dont la fréquentation augmente de façon continue, qui rassemblent plusieurs milliers de Havraises et de Havrais, parfois des gens qui viennent de l'extérieur.

Je suis aussi très heureux qu'on ait réussi à mettre en place, avec la communauté urbaine, des grands projets dans un esprit de travail collectif très abouti. »



Édouard Philippe présentera le 11 février aux Havrais une équipe composée d'élus siégeant au conseil municipal et de nouvelles personnalités. - STEPHANIE PÉRON CLÉMENT

Un regret peut-être ?

Le mandat qui s'achève, on l'a un peu oublié aujourd'hui, a été marqué par un début rendu très compliqué par le Covid, puis par l'inflation. Comme dans beaucoup d'autres villes, un certain nombre de projets ont été un peu décalés. Mais, vous savez, les regrets, ce n'est pas trop mon truc. »

« Je suis candidat, totalement candidat, pleinement candidat. »

Un maire candidat à sa propre succession, qui est également candidat à la présidentielle : votre opposant principal, Jean-Paul Lecoq (PCF), dit que vous courez deux lièvres à la fois. Ce n'est pas faux...

« Je n'ai jamais considéré qu'aimer Le Havre et aimer la France était incompatible. Je pense même que c'est parfaitement complémentaire de vouloir servir Le Havre et vouloir servir la France. Cela ne me viendrait pas à l'esprit de critiquer le candidat communiste parce qu'il est député et qu'il siège à l'Assemblée nationale. Je suis candidat, totalement candidat, pleinement candidat. J'ai refusé absolument toutes les propositions qui m'ont été faites depuis 2020 pour occuper des fonctions politiques nationales, parce que je voulais exercer mon mandat de maire. »

Vous jouez gros quand même au mois de mars. Vous avez déclaré que vous seriez, en parlant de la présidentielle, dans une position inconfortable si d'aventure vous n'étiez pas réélu maire.

« Quand vous vous présentez à une élection, vous prenez toujours le risque de perdre. Mais vous savez, la question ce n'est pas vraiment ma petite personne. C'est plutôt ce qui est proposé aux Havraises et aux Havrais. Les commentateurs ou les adversaires, qui pensent que l'essentiel dans cette élection ce serait moi, n'ont pas compris que cette élection municipale pose d'abord la question du Havre pendant les six prochaines années. »



Édouard Philippe annonce un programme de continuité des politiques engagées au cours de ses deux premiers mandats, et « de nouveaux accents portés sur l'éducation, la santé et la sécurité ». - STEPHANIE PÉRON CLÉMENT

Mais c'est un moment important, là particulièrement, puisque si jamais vous n'êtes pas élu...

« Mais c'était pareil en 2020. Si en 2020, j'avais perdu... Et si en 2014, j'avais perdu... Avec des si, vous savez... »

Sauf qu'en 2020 vous n'étiez pas candidat à la présidentielle !

« Si j'avais perdu en 2020, ça voulait dire que ça s'arrêterait. »

Ça veut dire que si vous perdez les élections municipales, tout s'arrête alors ?

« Si je perds les élections municipales, je ne serai pas dans la meilleure des positions pour aborder la suite. Mais je ne me place pas dans cette hypothèse. Je fais confiance aux Havrais pour faire

le bon choix. Celui du Havre. »

« Si je perds les élections municipales, je ne serai pas dans la meilleure des positions pour aborder la suite. »

Comment convaincre justement les Havrais de voter pour vous sachant que potentiellement, un an après, vous pouvez être parti ?

« Je fais comme je l'ai toujours fait, et comme Antoine [Rufenacht] l'a toujours fait. Je propose aux Havrais un programme, que je présenterai le 4 février et une équipe que je dévoilerai le 11 février. Elle sera composée de personnalités siégeant déjà au conseil municipal et sur lesquelles je peux m'appuyer. Il y aura également des personnalités nouvelles, intéressantes, compétentes, enracinées. Et qui ont envie de s'investir et de s'engager pour continuer à faire avancer Le Havre. »

Des colistiers qui ne sont pas forcément de votre tendance politique ?

« Je n'ai jamais demandé à mes colistiers d'être d'accord avec moi sur les sujets de politique nationale. Ni en 2014, ni en 2020. Et ça ne sera pas le cas en 2026. Les candidats qui se présentent avec moi sont des femmes et des hommes libres. Ils ne sont pas sur cette liste en vertu d'un accord avec je ne sais quelle formation politique et ils ont évidemment toute liberté d'expression en matière de politique nationale ou en matière de choix nationaux. La seule chose que je leur demande, c'est de se retrouver dans le programme que je propose. L'élection municipale sert à valider le programme et l'équipe. »

En cas de victoire au mois de mars, comment allez-vous concilier une campagne présidentielle chronophage avec la vie d' élu local ?

« J'ai le souvenir d'Antoine Rufenacht au moment de la campagne présidentielle de 2002. Il n'était pas candidat à l'élection présidentielle, mais tout de même il était directeur de campagne de Jacques Chirac. Ça occupe, croyez-moi. Eh bien il est resté maire. Il a dit clairement que pendant la durée de la campagne, il allait être occupé, ce que tout le monde a compris. Il a laissé sa première adjointe prendre un peu plus d'importance. Mais il n'a pas démissionné et il a fait en sorte que les programmes sur lesquels il s'était engagé et l'équipe qu'il avait constituée fonctionnent bien. »

Contrairement à 2020, la gauche part unie au premier tour. Est-

ce que cela vous inquiète ?

« Le candidat communiste [dit que la gauche est unie](#). Pour ma part, j'observe que La France insoumise présente une liste, tout comme Lutte ouvrière. Par ailleurs je crois comprendre que des listes citoyennes, qui me paraissent assez à gauche, essaient de se constituer... J'ai déjà vu des unions plus unies ! »

Mais l'alliance PS-PC-écologistes, en revanche, c'est une réalité.

« Il y a un accord entre partis politiques, dont je ne sais pas s'ils représentent beaucoup de choses au Havre. Le PC, oui, avec des élus locaux, un enracinement. Je le prends très au sérieux et je respecte cet enracinement. Même si j'ai des désaccords majeurs avec les communistes. Mais enfin, le PS, Europe Ecologie-Les Verts ou le Parti radical de gauche ne sont pas très représentés au conseil municipal. Je ne suis pas sûr que les Havrais identifient les responsables de ces partis au Havre. »

Dans le contexte national, la présence au Havre d'un candidat UDR-RN, Franck Keller, peut-elle impacter le résultat des urnes ?

« Je ne connais pas M. Keller. Il est [conseiller municipal à Neuilly-sur-Seine](#) depuis onze ans, et il pense que tout va mal au Havre et que le maire doit être battu. C'est son droit. Si vous voulez en savoir plus, vous devriez poser la question au maire de Neuilly, qui vous répondrait plus utilement. »

La montée en puissance du Rassemblement national, est-ce une inquiétude pour vous ?

« Moi, mon sujet, c'est de faire campagne. Et ma façon de faire campagne, ce n'est pas de commenter les tendances, c'est de dire qui je suis et ce que je propose. »

En cas de grand chelem pour vous, vous serez obligé de passer la main au Havre.

« Vous êtes en train de faire comme si j'avais gagné deux élections successives. Permettez-moi, de vous parler des élections municipales, pas de la suite. »

Donc, vous n'avez pas de dauphin. Antoine Rufenacht avait désigné en vous un successeur...

« Il n'avait pas de dauphin. Je n'ai d'ailleurs jamais été son premier adjoint, et il n'a jamais dit que j'étais son dauphin. »

En revanche, il avait une idée plutôt précise lors de son dernier mandat.

« C'est vrai, mais il n'en a jamais parlé à personne. Je me permettrai de faire la même chose. Ce qui m'intéresse, c'est de construire une équipe, et de voir qui se révèle. »

Mais vous avez une idée quand même.

« Évidemment que j'ai des idées. »



« Les campagnes électorales, ce sont des moments que j'aime. Et que je prends au sérieux », déclare le candidat Philippe -
STEPHANIE PÉRON CLÉMENT

Sur la composition de votre liste, vous parlez de « personnalités nouvelles ». Peut-on en savoir davantage ?

« Il faut toujours renouveler. Antoine me disait en 2010, quand il a justifié sa démission : "Le renouvellement, c'est la vie." Il faut à la fois conserver ceux qui ont l'expérience, sont dépositaires d'un état d'esprit et qui connaissent bien les dossiers, et en même temps faire monter une nouvelle génération. Pas simplement des jeunes, mais des personnes qui apportent un regard nouveau, une compétence nouvelle, des expériences nouvelles. »

Comment vous abordez cette campagne ?

« Concentré, comme toujours. Les campagnes électorales, ce sont des moments que j'aime. Et que je prends au sérieux. Je vais donc mener cette campagne très sérieusement : expliquer clairement ce que je veux faire, tenir des réunions publiques, organiser des réunions d'appartement, communiquer sur les réseaux et rencontrer un maximum de Havrais. »

« Je suis convaincu qu'un Havrais Président ne serait pas une mauvaise nouvelle pour la ville »

Le fait que vous ayez été Premier ministre, est-ce que ça change votre manière de faire campagne ?

« Non je ne crois pas. »

Ça pèse dans la balance tout de même ? Certains Havrais sont sans doute fiers d'avoir un maire qui a été Premier ministre.

« J'ai été élu maire du Havre avant d'être Premier ministre. Puis j'ai été élu maire du Havre pendant que j'étais Premier ministre. J'espère être élu maire du Havre après avoir été Premier ministre. Je ne crois pas avoir beaucoup changé, ni moi personnellement, ni dans mon rapport avec les Havrais. Alors, bien sûr, je suis convaincu qu'avoir été Premier ministre aide un peu vis-à-vis de beaucoup d'interlocuteurs à Paris et ailleurs, je ne le cache pas. Comme je suis convaincu qu'un Havrais Président ne serait pas une mauvaise nouvelle pour la ville. Mais ce qui compte, c'est Le Havre. Et je suis totalement convaincu qu'on peut continuer à faire avancer notre ville. Que le potentiel du port va se révéler dans les années qui viennent avec des investissements privés et publics considérables qui sont en cours. Que la zone industrialo-portuaire peut encore être un lieu de création de richesses importantes. Que le développement touristique peut se poursuivre. Je suis convaincu que la transformation qui a été engagée au Havre peut non seulement continuer, mais continuer à un rythme accéléré. »

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités Politique [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Victime de menaces de mort, le maire de ce village près du Havre, sous le choc, se décide à parler](#)

[« 8 mois que je dors sous la tente... » Au Havre, reportage lors d'une maraude de la Croix-Rouge](#)

[Le Havre. Alain Dag'Naud, historien espiègle et artisan des mots, est décédé](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Son programme : les trois axes prioritaires



Publié le 27/01/2026 à 18:08 Temps de lecture: 3 min

L'éducation. « Nous souhaitons développer l'offre de centres aérés pendant les vacances, et étendre l'accès à des enfants un peu plus âgés que le public accueilli aujourd'hui ; développer l'offre de périscolaire, renforcer le nombre d'Atsem dans les écoles maternelles et développer une offre d'apprentissage l'été. Poursuivre la rénovation des écoles, tout comme la végétalisation des cours d'école, à raison de trois par an, ce qui permettra de traiter 18 écoles dans le prochain mandat.

À l'occasion de la rénovation de l'école Paul-Bert, nous allons mettre en place un programme assez ambitieux et assez unique en France, qui consiste à intégrer dans l'école un institut médico-éducatif pour accueillir des enfants en situation de handicap mental. Les enfants ne seront pas dans la même classe, mais ils pourront grandir ensemble.

Et puis nous construirons une nouvelle école dans les quartiers Sud. »

La santé. « Nous allons mettre en place un grand plan de prévention. Les politiques de prévention sont portées par les médecins, par l'hôpital, par l'Éducation nationale. Au final, elles ne sont pas assez encouragées. Et souvent, elles sont trop peu coordonnées. L'objectif est de créer une stratégie et un lieu de coordination de ces politiques de prévention pour que dans cette ville où les questions sanitaires sont extrêmement sérieuses, nous puissions obtenir des résultats.

Deuxième axe, toujours favoriser l'implantation de médecins et de professionnels de santé. D'abord en prenant à notre charge une partie des frais liés aux assistants médicaux, dont les médecins peuvent se doter pour déléguer les tâches administratives et consacrer plus de temps à leurs patients.

Et puis, on veut créer une sorte de pépinière, qui permettra de mieux accueillir les médecins juniors. Dans la réforme des études de médecine, il y a désormais une quatrième année d'internat, qui impose aux jeunes médecins de venir exercer leur activité sur les territoires. On a observé que quand on accueillait bien les gens, ils

aimaient rester au Havre. On l'a vu avec les dentistes. »

La sécurité. « Nous allons poursuivre le plan de déploiement de la vidéoprotection. L'objectif est de passer de 600 caméras à 1000. Nous créerons également un nouveau centre de supervision urbaine. Aujourd'hui, le CSU est exclusivement opéré par la mairie, ne disposant que des images municipales. Il sera proposé à la police nationale, à LIA, et à toutes les autorités publiques de s'associer à ce centre afin de mutualiser nos moyens. De façon là aussi à avoir une coordination, une rapidité d'intervention bien supérieure à ce qui existe encore aujourd'hui. »

Nous allons continuer à augmenter les effectifs de la police municipale. Enfin, on va installer un deuxième hôtel de police municipale, en ville haute, où il nous semble qu'il y a besoin d'une présence accrue et d'une plus grande réactivité. »

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



Video

[Municipales. Édouard Philippe candidat à sa réélection : « Je veux continuer à faire avancer Le Havre »](#)





[Victime de menaces de mort, le maire de ce village près du Havre, sous le choc, se décide à parler](#)

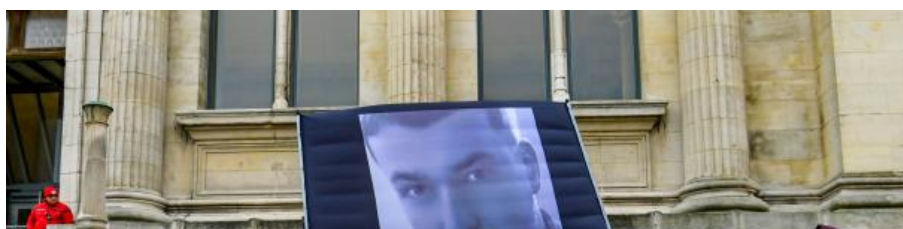


Video

[Mort de Théo : le conducteur en prison, Guillaume Pirouelle raconte son exploit... le point actu à 20 h](#)



[« 8 mois que je dors sous la tente... » Au Havre, reportage lors d'une maraude de la Croix-Rouge](#)





Video

[Au Havre, le conducteur responsable de la mort de Théo
condamné à six ans de prison](#)



Video

[Au Havre, une marche blanche pour Théo, tué par un chauffard : «
Nous réclamons justice ! »](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Mission sur les primes dans la fonction publique : le gouvernement revoit sa copie pour prévenir l'incendie

Par Marie Malaterre

~4 minutes

Rétropédalage en perspective ? Le gouvernement Lecornu va, selon les informations d'*Acteurs publics*, revoir ses ambitions en matière d'évaluation des primes des agents. 24 heures après nos révélations sur le lancement d'une mission confiée à trois inspections générales qui visait à analyser la cohérence, l'efficacité et la lisibilité des primes et indemnités, mais aussi leur contribution à l'attractivité des emplois publics, à la reconnaissance de l'engagement des agents et à la performance des administrations, l'exécutif pourrait recentrer la mission sur les seules évolutions catégorielles dans la fonction publique, qui ont explosé ces dernières années et sur lesquelles la littérature manque cruellement.

Lire aussi : [Exclusif : Matignon demande aux inspections de plancher sur les primes des agents publics](#)

Le périmètre très vaste de la mission initiale qui ne dissimulait pas l'objectif de "*réduire substantiellement la dépense publique*", fixée par une lettre du Premier ministre signée de sa main le 26 décembre et révélée par *Acteurs publics* le 26 janvier, apparaissait trop sensible socialement.

Dans cette version initiale du 26 décembre, les inspecteurs étaient invités plus globalement à évaluer le Rifseep (l'outil indemnitaire de référence) et les raisons du retard observé dans sa généralisation, à se pencher sur les mesures catégorielles, mais aussi sur les droits à pensions ou encore les régimes indemnitaires appliqués à l'étranger et dans les Outre-mer.

C'était le périmètre de la mission jusqu'à sa fuite ces dernières heures dans nos colonnes. Ce programme de travail passe mal alors que le ministre délégué à la Fonction publique et à la réforme

de l'État, David Amiel, affiche son ambition de relancer le chantier des carrières et des rémunérations. *“Si l'on avait encore un doute, il y a bien un agenda social caché”*, tonnait ainsi un représentant syndical de la fonction publique. *“La poursuite de cette mission d'inspection pourrait entraîner un blocage sur le chantier Carrières et rémunérations”*, poursuit une autre source.

Premier à réagir dès la publication hier de l'article, le cabinet du ministre Amiel nous indiquait que la lettre de mission du 26 décembre ne constituait *“qu'une version provisoire”* et qu'une autre était actuellement en cours de rédaction. Elle porterait uniquement sur le bilan des évolutions catégorielles intervenues depuis 2022 *“et sur ce seul objet”*, précise-t-on dans l'entourage du ministre. Et ce alors que les inspecteurs ont déjà été désignés...

Retour aux sources

24 heures plus tard, Matignon a fini par confirmer à *Acteurs publics* la rédaction d'une nouvelle lettre, mais sans s'engager sur le caractère précis du périmètre. *“Nous sommes en train d'arrêter la lettre de mission officielle*, nous indique-t-on dans l'entourage de Sébastien Lecornu. *Celle-ci peut être modifiée jusqu'au dernier moment tant que le Premier ministre ne l'a pas signée.”*

Ce rétropédalage pourrait, en réalité, ne marquer qu'un retour aux sources. Selon nos informations, il aurait d'abord été envisagé fin 2025 un bilan des seules évolutions catégorielles intervenues depuis 2022. Avant que le cabinet du Premier ministre ne décide d'élargir le spectre des évaluations et donc des économies à trouver. Un premier arbitrage acté par la signature le 26 décembre de la lettre de mission par le chef du gouvernement. Jusqu'à ce second arbitrage du 27 janvier.

Fonction publique : l'exécutif écarte le non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite

Par Philippine Ramognino

5–6 minutes

Le Sénat avait adopté, le 6 décembre dernier, deux amendements controversés et revenant régulièrement sur le tapis au moment des discussions budgétaires : l'un sur le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, l'autre sur le passage à trois jours du délai de carence dans la fonction publique.

Mais l'écosystème de la fonction publique peut se rassurer.

Dans sa [nouvelle version](#) du budget publiée le 23 janvier au soir, qui s'appuie sur la copie adoptée par le Sénat le 15 décembre dernier et sur laquelle le gouvernement Lecornu engage à nouveau sa responsabilité ce mardi 27 janvier, les mesures n'y figurent plus. Sans grande surprise, le gouvernement avait préalablement affirmé son opposition à leur rencontre.

Lire aussi : [Le Sénat vote le non-remplacement d'1 fonctionnaire d'État sur 2 partant à la retraite, sauf pour le régaliens](#)

Si ce n'est pas explicitement mentionné dans le nouveau projet de budget déposé par le gouvernement, la décision de ce dernier se traduit dans les crédits retenus pour financer les différents programmes ministériels. Car pour donner corps à ces deux réformes, le Sénat se devait de les chiffrer, afin de les intégrer dans le texte budgétaire.

Prenons tout d'abord l'amendement proposant de porter le non-remplacement d'un agent public sur deux partant à la retraite dans la fonction publique d'État – hors Éducation nationale et ministères régaliens. Il visait une diminution de 23 000 ETP, qu'il estimait à 350 millions d'euros d'économie à mi-année, en retenant un coût moyen de 30 000 euros par agent en début de carrière. Il fallait bien trouver une grille pour retirer ces 350 millions d'euros : bien qu'il concerne l'ensemble des ministères et des opérateurs de

l'État, l'amendement déposé par le Sénat l'avait donc accolé au programme 156, "Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local", de la mission "Gestion des finances publiques". Mais ceci *"dans un souci de clarté des débats parlementaires et de lisibilité"* : *in fine*, il était prévu que cette baisse soit répartie en exécution entre l'ensemble des missions.

Des économies chiffrées à 462 millions d'euros au total

La logique était la même concernant l'allongement du délai de carence dans la fonction publique pour aligner le régime des fonctionnaires à celui du privé. Pour chiffrer la mesure, le Sénat s'était appuyé sur l'estimation actualisée du rapport conjoint de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale des affaires sociales daté de juillet 2024, selon lequel l'extension du délai de carence à trois jours dans la fonction publique d'État représenterait 112 millions d'euros. Cette mesure d'économie avait elle aussi été imputée au programme 156. *"L'économie réalisée grâce à cet amendement ne bénéficierait pas à ce programme, elle a en effet vocation à être répartie dans l'ensemble des missions du budget de l'État"*, précisait également ce second amendement sénatorial.

La baisse des crédits cumulés pour financer les deux réformes concernant les fonctionnaires s'élevait donc à 462 millions d'euros. De fait, dans sa copie finale, le Sénat chiffrait le programme 156 à seulement 7,84 milliards d'euros en autorisations d'engagement environ, contre les 8,3 milliards d'euros initialement prévus par le gouvernement. Or, dans le nouveau projet de budget publié, le gouvernement rétablit les crédits du programme 156, comme ils étaient quasiment dans sa version initiale.

Confirmé par le cabinet de la ministre de l'Action et des Comptes publics, Amélie de Montchalin, le retrait de ces mesures du texte final a été rendu effectif par un [amendement](#) déposé ce vendredi 23 janvier par le gouvernement, qui réhausse effectivement le programme 156 de 462 millions d'euros.

Lire aussi : [Ruptures conventionnelles, femmes enceintes : le Sénat vote des mesures pour les fonctionnaires dans le PLF 2026](#)

La suppression est davantage explicite s'agissant de l'allongement du jour de carence des fonctionnaires : un autre amendement adopté par le Sénat proposait de passer par l'insertion d'un article additionnel à l'article 79, qui inscrirait dans le marbre que *"les*

fonctionnaires civils et les agents contractuels de l'État ne bénéficient du maintien de leur traitement ou de leur rémunération, ou du versement de prestations en espèces par leur employeur qu'à compter du quatrième jour du congé". Mais le nouveau texte du budget 2026 précise que l'article 79 bis est supprimé, le gouvernement ayant retenu un [amendement](#) des députés écologistes proposant l'annulation de la mesure. En revanche, sans surprise, le gouvernement Lecornu a maintenu d'autres évolutions qu'il avait lui-même proposées à l'occasion de l'examen du PLF au Sénat, à savoir celles concernant les ruptures conventionnelles dans la fonction publique et l'allongement du congé pathologique des femmes fonctionnaires enceintes.

Les associations d'élus pressent Matignon de finaliser la réforme des hauts fonctionnaires territoriaux

Paul Idczak

4–5 minutes

L'impatience commence à se faire sentir au sein des grandes collectivités, plus d'un mois après le dernier rebondissement qui a mis en pause la transposition de la réforme de la haute fonction publique aux administrateurs territoriaux. Dans un courrier adressé le 21 janvier au Premier ministre, Sébastien Lecornu, quatre associations d'élus locaux (l'Association des maires de France, France Urbaine, Intercommunalités de France et Villes de France) mettent la pression sur le gouvernement, en lui demandant de contresigner et de publier *“au plus vite”* les projets de textes réglementaires relatifs à la transposition, *“tels qu'ils ont été présentés au conseil national d'évaluation des normes (CNEN) et adoptés par l'ensemble des collègues qui le composent”*.

Ce n'est pas le premier signal de mécontentement envoyé par ces grandes associations d'élus à l'exécutif, puisqu'une première missive datée du 4 décembre avait déjà été transmise à Matignon. Y était alors exprimée *“la demande que, en tout état de cause, aucune modification du projet d'arrêté ne puisse conduire à une rétrogradation du classement des emplois de direction du versant territorial”*, sans réponse du gouvernement.

Un duel entre préfets et administrateurs territoriaux

Or, deux semaines après cette lettre, à la suite d'une demande expresse de l'association du corps préfectoral, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a annoncé que ce même classement de comparabilité des corps serait amendé. Aux yeux des préfets, les futures grilles de rémunération de certains postes DGS étaient trop élevées vis-à-vis de fonctions stratégiques dans la préfectorale. Hors de question pour eux de mettre sur le même plan préfets et

DGS en matière de rémunérations. Conséquence : la signature des textes, qui se voulait imminente, a finalement été remise à plus tard, alors qu'ils devaient entrer en vigueur, au départ, au 1^{er} janvier 2026.

Lire aussi : [La transposition de la réforme de la haute fonction publique au versant territorial marquée par un dernier bras de fer](#)

En réaction, l'association des administrateurs territoriaux avait, dans un communiqué, appelé *“au respect des engagements pris par l'État envers les employeurs territoriaux, en particulier dans la reconnaissance des parcours, des compétences et des fonctions exercées par les DGS et les cadres dirigeants territoriaux”*, tout en jugeant la modification du tableau de classement *“inacceptable”*.

Un signal “*néga*tif” selon les élus locaux

C'est donc cette fois au tour des grands employeurs territoriaux d'exprimer leurs états d'âme. Pour les quatre associations d'élus signataires du courrier du 21 janvier, la réforme *“n'apparaît pas pouvoir être légitimement contestée dans la mesure où la transposition à la fonction publique territoriale telle qu'elle a été validée ne lèse aucun de celles et ceux qui occupent les emplois auxquels la réforme s'applique déjà”*. Selon eux, la remise en cause de textes pourtant approuvés par le CNEN constituerait par ailleurs *“un signal négatif, contrevenant aux ambitions fixées par le gouvernement lui-même – et auxquelles nous souscrivons pleinement – s'agissant des conditions de production des normes dans notre pays”*.

Les différents syndicats représentant les A+ territoriaux sont désormais dans l'expectative. Si la présidente du syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT) indique à *Acteurs publics* que le décret tant attendu serait *“sur le point d'être signé avec un nouveau tableau”*, elle précise ne pas pouvoir donner de date ou d'éléments factuels sur son contenu. Du côté de l'AATF, on *“n'a pas de nouvelles”* du ministère de l'Intérieur, qui a envoyé *“un simple accusé de réception poli”* aux différents courriers envoyés par l'association. Contacté, le ministère de l'Intérieur n'a pas répondu à nos sollicitations.